

**OFFICE DE CONSULTATION PUBLIQUE  
DE MONTRÉAL**

ÉTAIENT PRÉSENTS:            M. MICHEL SÉGUIN, président  
   Mme DANIELLE LANDRY, commissaire  
   Mme MARIE CLAUDE MASSICOTTE, commissaire

**NOUVEAU PARC-NATURE  
DANS LA COUR TURCOT**

---

**PREMIÈRE PARTIE**

---

VOLUME 2

---

Séance tenue le 1er novembre 2018, 19 h  
Église unitarienne de Montréal  
5035, boul. de Maisonneuve Ouest  
Montréal

## **TABLE DES MATIÈRES**

### **SÉANCE DU 1<sup>er</sup> NOVEMBRE 2018**

<b>MOT DU PRÉSIDENT.....</b>	<b>1</b>
------------------------------	----------

### **PRÉSENTATIONS:**

<b>PAR Mme AMÉLIE ASSELIN .....</b>	<b>5</b>
<b>PAR Mme ESTELLE BEAUDRY .....</b>	<b>10</b>
<b>PAR M. Vincent Asselin .....</b>	<b>16</b>
<b>PAR Mme Malaka Ackaoui.....</b>	<b>24</b>

### **PÉRIODE DE QUESTIONS:**

Mme Véronique Buisson - Association athlétique gaélique.....	28
Mme Lisa Mintz.....	30
M. Hossein Pourshafiey.....	37
M. Patrick Asch .....	41
M. Steve Charters .....	44
Mme Joan Obukuro .....	48
M. François Arteau.....	54
Mme Lisa Mintz .....	57
Mme Louise Chênevert .....	65
M. Mathieu Poulin .....	72
M. Hossein Pourshafiey.....	77

<b>MOT DE LA FIN .....</b>	<b>79</b>
----------------------------	-----------

**LE PRÉSIDENT :**

5 Mesdames et Messieurs, bonsoir! Je vous souhaite la bienvenue à cette soirée synthèse des activités portant sur la création d'un parc-nature situé dans l'ancienne cour Turcot au bas de la falaise Saint-Jacques.

10 La séance se déroule en français mais les gens qui voudraient s'exprimer en anglais peuvent le faire lors de la période de questions. The meeting will be conducted in French, but if you wish to ask a question or address the Commission in English, you are welcome to do so.

15 D'abord, les présentations. Je m'appelle Michel Séguin et je suis commissaire à l'Office de consultation publique de Montréal. La présidente de l'Office, madame Dominique Ollivier, m'a confié la présidence de cette commission. Je suis secondé par deux autres commissaires, mesdames Danielle Landry et Marie Claude Massicotte. La commission est appuyée dans ses travaux par madame Estelle Beaudry, qui agit à titre de secrétaire analyste de la commission.

20 À la table de d'accueil et à la logistique, nous avons Brunelle-Amélie Bourque qui est là pour vous donner toute l'information disponible et répondre à vos questions. De plus, les coordonnées de l'Office sont indiquées dans le dépliant que vous avez ou que vous pouvez vous procurer à la table d'accueil. Je souligne aussi la présence dans la salle de monsieur Luc Doray, qui est secrétaire général de l'Office.

25 Le travail de l'Office se fait toujours dans un environnement de respect et de politesse et je sais que je peux compter sur vous là-dessus. Sachez aussi que la séance de ce soir, comme tous les travaux de la commission, est publique.

D'abord, tout ce qui se dit ce soir est sténographié et les transcriptions font partie du dossier de documentation que vous retrouverez sur le site internet de l'Office. C'est madame

30 Louise Philibert qui est notre sténographe avec nous ce soir et qui prend bien en note tout ce qui se dit et qui va se dire. Ensuite, l'assemblée de ce soir est webdiffusée sur les réseaux sociaux. J'en profite donc pour saluer les personnes qui nous écoutent et qui participent à distance.

35 Enfin, sachez aussi que l'OCPM a toujours l'habitude de prendre des photos et des vidéos pendant les séances pour son site internet, ses archives ou encore pour utilisation dans ses propres publications. S'il y a des personnes qui ne voudraient pas être photographiées ou filmées, veuillez, s'il vous plaît, en avertir Brunelle à l'accueil et on prendra les mesures nécessaires.

40 Aussi, dans l'objectif de favoriser la participation du plus grand nombre de citoyennes et de citoyens, nous offrons un service de halte-garderie lors de la présente activité. Vous pouvez vous en prévaloir en vous adressant aux gens à l'accueil.

45 Quelques mots maintenant sur la consultation publique et sur l'Office. Une consultation est destinée d'abord et avant tout aux citoyens qui ont le droit d'être renseignés sur les projets susceptibles de modifier leur cadre de vie. Ils ont aussi le droit de faire valoir leur opinion dans le but d'éclairer, d'influencer et d'enrichir les décisions des élus relativement à ces projets.

50 Les consultations de l'Office doivent être crédibles, transparentes et efficaces. L'OCPM est régi par la Charte de la Ville de Montréal, mais c'est une entité distincte et indépendante. Les commissaires ne sont ni des élus, ni des fonctionnaires. Comme toute personne qui fait partie d'une commission, mes collègues et moi nous sommes engagés à respecter le Code de déontologie des commissaires. Vous pouvez prendre connaissance de ce code à la table d'accueil et sur le site internet de l'Office.

55 Pour ce qui est du projet à l'étude ce soir, le comité exécutif de la Ville de Montréal a mandaté l'OCPM le 24 avril dernier afin de tenir une consultation publique sur la création d'un

60 parc-nature dans l'ancienne cour de triage Turcot. Le libellé exact de ce mandat se trouve dans le dossier ici et sur le site internet.

65 Quelques mots maintenant sur cette étape de notre consultation publique. La séance de ce soir est la dernière afin de permettre aux citoyens d'obtenir toute l'information sur le projet. Ce soir ne sera pas le moment d'exprimer son opinion, car vous en aurez l'occasion plus tard. Ce soir, nous sommes tous présents afin de compléter le processus d'information concernant le projet.

70 En parallèle et en vue d'enrichir encore davantage la démarche de la commission, l'Office a mis en ligne un questionnaire sur son site internet. Il suffit de quelques minutes afin d'y répondre et nous vous encourageons fortement, non seulement d'y répondre, mais de partager ce questionnaire dans vos réseaux pour que le plus possible de monde y participe.

75 À partir d'aujourd'hui – c'est une primeur – vous avez également l'occasion de répondre à des questions spécifiques posées par la commission avec ce que nous appelons les opinions en ligne ou les minimémoires.

80 Enfin, les séances d'audition des opinions débiteront le 19 novembre prochain. Vous devez aviser l'Office au plus tard le 15 novembre de votre intention de le faire. C'est une autre étape fort importante de notre démarche. Vous n'avez pas besoin d'écrire un mémoire, si vous souhaitez nous faire part de votre point de vue sur le projet. Nous acceptons avec plaisir les interventions orales.

85 Sachez aussi que si vous nous présentez un mémoire, la commission va en prendre connaissance et échanger avec vous afin de nous assurer de bien comprendre vos opinions. Que ce soit verbalement ou par écrit, nous vous demandons de bien vouloir nous le signaler avant le 15 novembre afin de nous permettre de préparer un calendrier d'audition. Vous pouvez également nous transmettre un mémoire sans avoir le désir d'en faire la présentation.

90 Le dépliant d'information expliquant toute la démarche est disponible à l'accueil. Et je vous rappelle encore une fois que l'ensemble de la documentation relative au projet est disponible en tout temps sur le site internet de l'Office. Nous vous encourageons à participer en grand nombre et ainsi faire valoir votre point de vue et celui de vos concitoyens. L'Office tente de vous offrir le plus d'outils possible pour le faire, incluant la séance de ce soir. Votre opinion est importante. Votre expertise peut certainement enrichir le processus décisionnel à venir.

95 Une fois l'audition des opinions terminée, la commission analysera toute l'information amassée, de même que les opinions qui lui auront été communiquées. Elle en fera rapport à la mairesse et au président du comité exécutif de la Ville. Ce rapport sera rendu public quelques semaines plus tard. Je rappelle que les rapports de l'Office ont une valeur consultative. Les décisions à venir relatives au projet appartiennent aux élus du conseil municipal.

100 Venons-en maintenant au déroulement de la séance de ce soir. Il y aura, dans un premier temps, trois interventions. La première sera faite par madame Amélie Bilodeau, conseillère en planification à la Ville de Montréal. Il s'agit pour nous tous de découvrir les tout premiers résultats de l'initiative intitulée *Mon parc de rêve*. Il s'agit d'une intervention faite par la Ville de Montréal auprès de la population pour connaître leurs points de vue concernant le projet de nouveau parc. Nous pensons que l'information de la Ville concernant *Mon parc de rêve* peut être utile pour la suite des étapes de la consultation de l'Office.

105 La deuxième intervention qui va suivre tout de suite après est une présentation qui sera faite par madame Estelle Beaudry, qui est notre secrétaire analyste. Comme vous le savez probablement, l'Office a tenu des ateliers créatifs depuis quelques semaines et Estelle nous présentera la synthèse des dix scénarios citoyens qui ont été élaborés. J'en profite pour remercier tous les participants et les participantes à cet exercice qui a été fort enrichissant.

115 Enfin, tout de suite après la présentation de madame Beaudry, la troisième intervention se fera par les architectes paysagistes, monsieur Vincent Asselin et madame Malaka Ackaoui de

120 la firme WAA. Ces deux experts vont apporter leurs réflexions concernant les contributions  
citoyennes qu'Estelle va nous résumer. On a suggéré à nos experts de faire des liens, si  
possible, de ces contributions citoyennes avec des exemples d'ici et d'ailleurs, et de commenter  
les convergences et/ou les divergences des dix scénarios citoyens. Monsieur Asselin et madame  
Ackaoui sont non seulement de grands experts mais également des résidents du quartier.

125 Après ces trois interventions, on prendra une pause de dix minutes et, par la suite, la  
commission recevra toutes les personnes désireuses de poser des questions d'éclaircissement  
aux intervenants. I'd like to remind you that following the presentations and after the break, you  
can ask your questions in English, if you wish.

130 Si vous désirez poser une question, vous devez vous inscrire au registre à la table  
d'accueil située à l'entrée. Au retour de la pause, je demanderai à ces personnes, dans l'ordre  
dans lequel elles se sont inscrites, de venir prendre place ici pour poser leurs questions. Je vous  
expliquerai les règles et la procédure de la période de questions plus en détail un peu plus tard.

135 Je vous demanderais aussi, s'il vous plaît, de bien vouloir éteindre votre cellulaire ou le  
mettre en mode vibration. Merci beaucoup de votre attention et je vous souhaite une bonne  
soirée. Sans plus tarder, je cède maintenant la parole à madame Amélie Bilodeau de la Ville de  
Montréal.

140 **Mme AMÉLIE BILODEAU :**

Bonjour tout le monde! Merci d'être là. Tel que présenté, je vais introduire les faits  
saillants du sondage d'intérêt *Mon parc de rêve* donc qui concernait le lien cyclable Nord-Sud du  
futur parc-nature Turcot.

145 Juste un petit rappel. Donc, la Ville de Montréal aménagera un nouveau parc-nature  
dans l'ancienne cour de triage Turcot et prévoit aussi réaliser un lien Nord-Sud qui serait destiné

150 aux piétons et aux cyclistes. Donc, c'est le lien que vous voyez en rouge sur la carte, donc c'est un lien qui permettrait de franchir, dans un premier temps, la falaise pour mener à la bande verte en bas, qui est ici, qui est le parc qui va être aménagé par le MTQ, puis ensuite, qui nous permettrait de franchir les voies ferrées, l'emprise autoroutière pour connecter ensuite au parc et se connecter au réseau cyclable de la Ville et au canal de Lachine et à tout le secteur du Sud-Ouest.

155 *Mon parc de rêve. Mon parc de rêve*, en fait, c'est une campagne de consultation citoyenne qui est réalisée par le Service des grands parcs quand on a un exercice de planification qui est en cours pour un de nos grands parcs. Donc, c'est une façon un peu d'aller à la rencontre de nos citoyens, puis de les interroger sur ce qu'ils aiment et ce qu'ils aimeraient dans nos espaces.

160 *Mon parc de rêve* s'est tenu du 31 août au 5 octobre derniers, donc c'est tout frais. On a 2 556 sondages en ligne qui ont été complétés. On fonctionnait avec une équipe d'agents d'information, si on veut, qui avaient avec eux des tablettes; donc, ils pouvaient discuter avec les gens, puis les gens pouvaient remplir soit sur place directement le sondage ou encore utiliser leur propre téléphone cellulaire pour le faire.

165 Les interceptions ont été réalisées à différents endroits, dans les quartiers autant du Sud-Ouest et de Notre-Dame-de-Grâce. Comme vous le voyez sur la photo, on est près du Marché Atwater. On essayait de rejoindre le plus grand nombre de gens possible, puis on a essayé de couvrir aussi une diversité de secteurs. Étant donné que le parc n'existe pas encore, on est un peu dans un contexte où on a dû être un peu plus créatifs, comme on ne pouvait pas être dans le parc. Donc, voilà.

175 Pour ce qui est des objectifs, donc, c'était vraiment recueillir des données sur les habitudes en lien avec le vélo et aussi sur le type de structure souhaité pour le lien Nord-Sud. Donc, on n'a pas posé des questions sur l'aménagement du parc en tant que tel. Donc, dans le questionnaire, on demandait aux gens de laisser leur code postal. Ça nous permet d'avoir une



180 répartition de nos répondants, en fait, sur le territoire. Ici, on peut voir qu'il y a vraiment des gens qui ont répondu... Les gens qui ont répondu, en fait, sont vraiment répartis sur l'ensemble de l'île de Montréal. Vous avez sur la carte la petite étoile orange et l'endroit du futur parc-nature.

185 Juste pour vous expliquer brièvement, vous avez la question textuelle du sondage qui est ici. En fait, à chacune de... Je vais, en fait, vous présenter plus les données en détail. Donc, ici, c'est vraiment la question qui était inscrite dans le sondage, puis vous avez en dessous le nombre de répondants pour vous donner un peu l'ordre de grandeur.

190 À la question : « Faites-vous du vélo à Montréal? » On a une forte majorité des répondants qui ont répondu oui. Donc, 79 %, c'est quand même énorme, si je compare avec les données de Vélo Québec qui parlent de plus de 53 % de Montréalais adultes qui utilisent le vélo. Donc, c'est sûr que nous on était, en se collant proche du Marché Atwater et de la piste cyclable du canal de Lachine, c'est sûr qu'on a capté plus de cyclistes, mais c'est quand même... On avait des gens en forme.

195 Le vélo est utilisé pour effectuer surtout des déplacements qui vont être liés à la détente et au plaisir. Ici, c'était plusieurs réponses qui étaient possibles, mais on parle vraiment... Les gens à 83 %, si vous compilez, vous n'arrivez pas à 100 % parce que les gens pouvaient répondre : « Oui, j'utilise le vélo pour me détendre, mais je vais aussi au travail. » Donc, il y avait plusieurs réponses possibles, mais ce qui ressort, c'est vraiment la détente, le moyen de déplacement aussi.

200 Dans les autres, on avait toutes sortes de réponses qui étaient assez variées. « Je vais magasiner; je vais porter les enfants à l'école; j'utilise le vélo pour faire du sport. » Donc, c'était 205 quand même assez varié, mais c'est vraiment... Je veux que vous reteniez le côté détente et activité de plein-air.

Ensuite, on a constaté une utilisation qui va beaucoup au-delà de la saison estivale.

210 Donc, on a seulement 36 % des gens qui font uniquement du vélo l'été. C'est très tendanciel, je vous dirais, ça ressemble à... Ça s'inscrit dans le courant cycliste montréalais. Donc, on étire la saison. On a 57 % des gens qui disent faire du vélo pendant trois saisons, puis même 6 % qui disent faire du vélo pendant la saison hivernale, ce qui est quand même beaucoup.

215 Côté notoriété, à la question : « Avez-vous déjà entendu parler du lien cyclable Nord-Sud, aussi appelé le projet de Dalle-Parc dans les médias? » C'est une très forte notoriété, même que c'est une notoriété qu'on appelle assistée, parce qu'on a une campagne et les gens... C'était dans l'introduction : « Bonjour, on fait un nouveau parc-nature », mais c'est quand même beaucoup, beaucoup de gens qui étaient au courant du projet. Ça, ça nous a surpris. Donc, on  
220 parle de 46 %, tout près de la moitié des gens qui étaient interrogés, qui avaient déjà entendu parler du projet.

Ensuite, le lien Nord-Sud améliorerait les déplacements de plus de la moitié des répondants. Donc, à la question : « Est-ce que ce futur lien vous permettra d'améliorer vos déplacements? » C'est 54 % des gens qui ont répondu oui. Donc, c'est beaucoup. Puis, j'attire  
225 votre attention sur le 16 % qui dit : « Je ne sais pas, je ne connais pas assez le projet pour répondre. » Donc, c'est des gens qui ont un potentiel d'utiliser. C'est comme un peu le lien n'existe pas présentement, c'est dur, des fois, de se projeter mais c'est quand même plusieurs personnes qui seraient intéressées.

230 Donc, la majorité des répondants feraient une utilisation occasionnelle du lien Nord-Sud. Donc, c'était la question : « À quelle fréquence pensez-vous utiliser le lien? » Donc, les trois premières données nous donnent 71 %. Donc, on parle de 35 % qui fait une à trois fois par année; ensuite, deux à trois fois par mois ou une fois par mois. Donc, ça, ensemble, ça donne  
235 71 %, donc ça nous dit que ça ne serait pas nécessairement utilisé comme un transit quotidien. Donc, ce n'est pas un tracé qui s'inscrirait dans l'assiduité, si on veut, des cyclistes.

Le lien Nord-Sud serait utilisé par les citoyens pour se promener et se rendre au canal de

240 Lachine. Donc, quand on posait la question : « Vous pensez utiliser le lien Nord-Sud pour? » Là, c'était une seule réponse, par contre. Donc, c'était 54 % des gens qui disent « se promener ». Donc, ce n'est pas encore dans une dynamique de transit, on est vraiment dans une dynamique plus récréative, aller au canal de Lachine, donc c'est plus pour aller dans une destination, faciliter les déplacements de tous les jours, se rendre au travail.

245 Dans les « autres », on avait... Bon, c'est super intéressant. Beaucoup de gens parlaient de connecter aux autres quartiers. « J'aimerais me rendre à LaSalle. «J'aimerais me rendre à Ville Émard». «J'aimerais me rendre visiter des amis, voir la famille. » Donc, il y a vraiment cette notion-là qui ressortait dans les commentaires des gens. Donc, ce besoin de connexion ou cette  
250 utilité de connexion-là avec le lien Nord-Sud.

Donc, en hiver, les répondants utiliseraient le lien à pied et profiteraient des pistes damées pour des sports d'hiver. C'est ce qui ressort. Donc, on a 48 % des gens qui utiliseraient le lien à pied. « Je n'utiliserais pas le lien en hiver », 32 % des gens qui sont moins peut-être  
255 interpellés par les marches hivernales; 28 % en ski de fond; 19 % en raquette sur des sentiers damés toujours. On a quand même un 14 % de gens qui prétendent pouvoir l'utiliser sur des pistes déneigées en vélo, puis le *fat bike* qui est ressorti sur des sentiers damés. En fait, le *fat bike* qui est un sport un peu en émergence. On parle de vélo avec des roues surdimensionnées, et que je n'ai jamais essayé.

260 Donc, les répondants souhaitent que le lien Nord-Sud contribue à l'attractivité paysagère de la Ville de Montréal. Donc, ça, j'aime beaucoup cette donnée. À la question : « Vous aimeriez que le lien Nord-Sud soit? » 62 % des personnes ont répondu « verdi par la présence de végétation »; 28 % parlaient d'un objet architecturalement intéressant pour marquer l'entrée de  
265 ville, à l'image de Montréal, ville de design; un petit 5 % qui parlent d'une simple passerelle standard; et, dans le 5 % « autres », à peu près 90 % des réponses disaient : « A et B ». Donc, d'avoir une passerelle... Une passerelle, un lien qui est à la fois verdi et un objet architecturalement intéressant. Donc, c'était vraiment ce qui ressortait dans les questions du sondage.

270

On a eu de nombreux commentaires, on avait ouvert à la fin une question ouverte. J'ai eu, je crois, près de 900 commentaires qui ont été laissés et que j'ai tous lus. J'ai sorti ceux que je préfère. Donc, on nous a dit : « Il faudrait que ce soit comme le High Line de New York, mais avec une signature architecturale plus audacieuse. »

275

Je trouve ça intéressant que les gens veuillent qu'on aille encore plus loin que les meilleurs précédents internationaux. Ensuite, « Bien qu'il devrait être un élément architectural pour marquer l'entrée de ville, ce lien devrait aussi être verdi. » Ça revient un peu à ce que je disais tout à l'heure. Les gens, donc, le côté autant verdi qu'un objet architecturalement intéressant. « S'il est permis de rêver, que le lien devienne un endroit touristique. » Donc, un peu cette notion de destination. Aussi : « C'est un projet important pour l'atténuation des changements climatiques. » Là, on parlait plus de la notion de vélo et d'adaptation, donc avoir une infrastructure verte. Merci. Et, finalement, « Soyons fiers d'innover avec un projet architecturalement spectaculaire, innovateur, qui serait unique, où la végétation pourrait accueillir de nombreux oiseaux, des papillons, durant l'été. »

280

285

Donc, voilà. C'était un peu le résumé de notre sondage *Mon parc de rêve*.

#### **LE PRÉSIDENT :**

290

Merci beaucoup. On va passer immédiatement à la deuxième présentation. Alors, sans plus tarder, Madame Beaudry.

#### **Mme ESTELLE BEAUDRY :**

295

Bonsoir tout le monde! Donc, ce soir, c'est ça, je vais vous faire un résumé des ateliers créatifs qui se sont tenus dans les deux dernières semaines. Je vais commencer par vous expliquer c'était quoi ces ateliers-là, puis ensuite, je vais vous présenter les résultats qu'on a eus, donc les idées qui sont ressorties par rapport aux priorités, aux principales thématiques qui ont été soumises, et puis, les idées concernant le parc-nature, le lien Nord-Sud et l'entrée de ville.

300

305 L'objectif de ces ateliers-là, c'était pour permettre aux participants vraiment de découvrir le territoire du futur parc-nature, puis de réfléchir collectivement à son aménagement. C'était pour les participants vraiment de partager leurs idées, leurs attentes, puis leurs besoins sur le parc, puis le lien Nord-Sud et l'entrée de ville.

310 Donc, la façon que ça s'est déroulé, en fait, on a débuté par une présentation d'un expert qui visait à inspirer les participants sur des exemples, soit d'ici ou d'ailleurs, de parcs qui ont été aménagés aux abords d'autoroute ou de lien, de passerelle, de Dalle-Parc, de mobilier urbain, par exemple. Donc, on a eu une présentation durant trois ateliers.

315 Ensuite, pour ce qui est de la cocréation, on invitait les gens, par table, avec une carte que vous pouvez voir à l'extérieur, vous pourrez y aller tantôt à la pause, puis des objets de maquette, donc on invitait vraiment les gens à créer ensemble le parc-nature. Il y avait une contrainte, c'était la contrainte d'avoir 75 % d'espaces naturels, parce que dans le projet qui a été soumis à la consultation, c'est 75 % d'espaces naturels et 25 % d'espaces aménagés. Donc, les gens devaient vraiment avoir un 75 % d'espaces naturels et puis le reste, en espaces aménagés qui pouvaient être des bâtiments ou ce qu'ils avaient envie de voir, ça pouvait être des terrains de sport aussi.

320 Donc, on cherchait vraiment à récolter de l'information sur la thématique principale, les trois grandes priorités des scénarios qu'ils ont trouvées et puis les éléments essentiels du projet. Donc, le bilan. On a tenu quatre ateliers en tout. Donc, une à la bibliothèque Benny, une au Complexe récréatif Gadbois, une autre à la maison de la culture Marie-Uguay, puis on a été 325 aussi invités par le Centre communautaire NDG lors de la Fête des voisins. Donc, on a été présents au Centre Saint-Raymond. Ça a donné dix scénarios citoyens qui sont tous exposés à l'extérieur et puis 67 participants.

330 J'ai envie de vous poser la question qui, dans la salle, a participé aux ateliers créatifs? Donc, on a quand même pratiquement la moitié de la salle qui sont venus.

335           Donc, on a vraiment eu une bonne participation. On a mis tous les vidéos en ligne de vos résultats. Donc, vraiment, allez voir les vidéos, ça va rendre beaucoup plus justice aux résultats que la présentation, ce soir. C'est très, très riche en contenu ce qui est ressorti. Donc, vraiment, si vous voulez aller creuser plus loin, allez voir soit sur YouTube ou sur notre site internet, tout est là.

340           Donc, pour ce qui est des résultats, dans les priorités qui sont ressorties, vraiment, la prépondérance de la nature et des espaces verts, je crois que c'est revenu vraiment à tous les scénarios. C'est ressorti très, très fort. L'accessibilité pour tous, donc autant au niveau de la mobilité que de la nature : que la nature soit accessible aux gens. La connectivité du lieu : donc que ce soit bien connecté entre les quartiers, que ce soit facile de s'y rendre. L'importance de l'eau aussi, on a eu énormément de suggestions par rapport à l'aménagement de l'eau. Que ce soit un lieu de rassemblement et de vie active pour les populations locales, et ce, en toutes  
345           saisons. Que ce soit un lieu qui fasse le lien entre l'héritage du passé et le présent. Vous allez le voir au fil de ma présentation, ça revient souvent un peu ces thématiques-là, d'intégrer un volet éducation. Et, finalement, un parc qui ne soit pas séparé par la voie routière. Donc, on a eu des suggestions justement, c'est ressorti dans les priorités des scénarios, parce que la rue, au milieu... Donc, ça, c'était une des priorités d'une équipe que le parc ne soit pas séparé par la voie  
350           routière que l'on voit dans les plans.

355           Parmi les thèmes principaux des scénarios, bon, ça revient encore : axer l'aménagement sur le verdissement et la nature; recréer les milieux humides et historiques du site; favoriser la biodiversité; adopter une approche environnementale, donc on tourne beaucoup autour des mêmes thématiques; réconcilier les quartiers avec le passé des Premières Nations et la nature; aménager de façon légère et minimaliste. Donc, peut-être pour être plus précise là-dessus justement, on a eu des suggestions de faire des oasis de verdure, de renaturaliser, faire la filtration naturelle, puis que le lieu soit un peu une éponge faunique.

360           Pour ce qui est du parc-nature comme tel, vraiment l'aménagement du parc, dans le

volet nature et verdissement, vraiment aménager pour un maximum de biodiversité. Il y a eu vraiment toutes sortes d'idées qui sont ressorties. On a eu de faire des zones avec des arbres fruitiers, des insectes pollinisateurs, des espèces indigènes. On a eu une suggestion de faire un champ de lavande. Donc, vraiment, si vous allez voir les vidéos, vous allez tout avoir ces exemples-là. Une chose qui est revenue quand même assez fréquemment, c'est d'avoir des habitats propices pour les oiseaux, donc nichoirs, mangeoires, puis évidemment, que le lieu puisse permettre la contemplation de la faune et de la flore.

J'en parlais tantôt, le rôle de l'eau dans l'aménagement. Donc, les suggestions : phytoremédiation, lieux humides, filtration, récupération des eaux excédentaires, création de chutes, de cascades. Donc, ici, les exemples que vous voyez, les deux photos, ça montre un peu l'importance de la végétation, puis de l'eau. Puis, encore une fois, allez voir tantôt à l'extérieur, puis vous allez pouvoir échanger aussi entre vous les différents scénarios qui sont ressortis.

Finalement, c'est ça, de favoriser un aménagement pour couper les nuisances le long de l'autoroute. C'était une préoccupation qui était importante pour les participants. On a eu comme exemple de faire un mur végétalisé en plus des buttes, des buttes avec des modulations. Donc, ça fait le tour pour ce volet-là.

Sport et plein-air. On a eu beaucoup de suggestions aussi pour faire un aménagement, que ce soit, en fait, un aménagement qui valorise les activités de plein-air. Donc, évidemment, des sentiers multifonctionnels avec des espaces pour les piétons et les cyclistes avec des voies séparées. Parfois, on a suggéré, par exemple, d'avoir des pistes rapides et des pistes plus récréatives et puis un aménagement quatre saisons pour la pratique des sports hivernaux, par exemple.

Pour ce qui est des activités plus sportives, on a eu des suggestions de faire ça dans des zones dédiées. Donc, il y a certaines équipes qui proposaient de faire ça aux extrémités, puis d'aménager plus la verdure au centre. Puis, on a aussi eu le contraire. Donc, c'était assez varié,

mais l'idée était un peu d'avoir des zones dédiées pour les activités sportives.

395 Dans les idées qui sont ressorties, les participants ont soumis comme idée de faire un terrain de football gaélique. Donc, on a eu une équipe qui est revenue à trois reprises dans nos trois ateliers pour nous dire : « On veut notre terrain de football gaélique. » Terrain de soccer, terrain de tennis, skatepark, donc c'est ça. Puis, pour les extrémités, c'est l'aménagement donc beaucoup qui ont soumis les activités sportives dans la zone qui est à l'extrémité ouest, mais ça variait aussi.

400 Dans les autres considérations pour le parc, donc on parlait de l'accessibilité au site, l'accès piéton, j'en ai parlé, mais aussi l'accès en autobus à divers endroits, donc vraiment de s'assurer de mettre des autobus tout autour du parc. Et puis, aussi, d'avoir des stationnements pour les voitures et les vélos. De créer un espace pour les jeunes et les familles avec des aires de jeux, des aires de pique-nique, d'offrir un volet d'animation et d'éducation, puis d'incorporer des œuvres d'art comme des mosaïcultures, des œuvres créées par des artistes autochtones.

405 Pour ce qui est du lien Nord-Sud, donc ça aussi, c'est super intéressant tout ce qui est ressorti. Une des choses principales, c'était vraiment d'aménager un lien vert, un lien qui est accessible pour tous. Quand on parle de ça, il y avait eu des suggestions, par exemple, de mettre des ascenseurs, d'avoir des pentes douces. Donc, la notion d'accessibilité revenait beaucoup. De permettre aussi la contemplation du haut de la falaise Saint-Jacques. Donc, les participants voulaient pouvoir avoir une vue, voulaient pouvoir contempler le parc du haut. Donc, on a eu des suggestions de belvédère, par exemple, puis de favoriser une connexion entre la nature et l'humain. Par rapport à ça, aussi, sur le lien, il y a eu beaucoup de suggestions d'ajouter du mobilier urbain comme, par exemple, mettre des balançoires ou mettre des bancs pour que les gens puissent admirer les lieux.

415 Pour ce qui est de l'entrée de ville, donc là, on a eu, en fait, toutes sortes de suggestions de se servir... en fait, ça variait, mais de se servir du lien Nord-Sud vraiment pour marquer

420



l'entrée de ville. Donc, ici, ce que vous voyez en haut à droite, il y a un citoyen qui est arrivé avec son projet de pont suspendu – lui, il avait déjà son croquis – et puis, je pense que les gens à la table trouvaient que c'était une bonne idée, donc c'est ça, la notion de pont suspendu. Puis, ça, c'est revenu aussi à une autre reprise comme, parmi les autres suggestions pour marquer l'entrée de ville, de faire une chute d'eau à partir de la dalle ou du lien.

Puis, là, on a eu aussi différentes suggestions par rapport à la structure. Donc, certaines équipes voulaient une structure vraiment légère qui se fondait dans la nature, que ça ne prenne pas de place, et puis d'autres qui disaient non... bien, pas « non », mais il faut que ça soit vraiment une structure qui soit dominante et imposante, puis qui soit, dans le fond, qu'on la voie, puis qu'elle marque son territoire.

Puis, aussi, par rapport à la largeur, on a eu aussi une diversité de scénarios. Donc, certaines équipes proposaient une dalle qui soit vraiment large; d'autres « Ah, non, il faut que ce soit plus étroit. » Donc, là aussi, ça variait.

Parmi les autres éléments, c'est ça, de se servir au contraire... - ben, pas « au contraire » - mais du parc pour marquer l'entrée de ville, donc vraiment de... Là, on a eu comme suggestion, par exemple, de faire des plantations d'arbres, de pins, sur des buttes dans les sections du parc; de transformer, par exemple, la zone tampon, la zone verte qu'on voit, en milieu boisé ou fleuri. Donc, c'était des suggestions qui ont été soumises.

Parmi les symboles, puis les concepts qui ont été proposés, on a eu – encore une fois, ça a été riche en contenu – de faire un lien avec les Premières Nations. Donc, là, on parlait par exemple de se servir d'artistes, d'inviter des artistes autochtones pour pouvoir faire des sculptures, de rappeler le passé industriel, de rappeler les parcours d'eau, la rivière Saint-Pierre, le petit lac Saint-Pierre, de rappeler le passé navigable du site, puis de faire le lien aussi avec le canal de Lachine.

455 On a eu comme suggestion de rappeler le drapeau de Montréal avec les Français, les Anglais, les Écossais, les Irlandais, et puis de sélectionner des œuvres qui se fondent dans la nature. Puis, peut-être comme exemple concret, justement on a eu l'idée de faire... d'accrocher un gros canot sur la dalle. Qu'est-ce qu'on a eu d'autre? Je veux vous les dire comme ça rapidement. Ça ne me vient pas à l'esprit maintenant, je l'avais pris en note, mais enfin, je vous invite vraiment, encore une fois, à aller voir, puis à discuter avec les différents participants, puis à aller voir les vidéos.

460 Ça fait le tour pour ce qui est du résultat des ateliers. Merci beaucoup.

**LE PRÉSIDENT :**

465 Merci beaucoup, Madame Beaudry, c'était excellent. Et vous voyez toute la richesse des scénarios que nous avons eus, et, comme Estelle vous l'a dit, on vous invite à aller les explorer lors de la pause.

Pour nous aider à apprécier cette contribution citoyenne au projet qui est devant nous, on a demandé à deux experts à venir offrir leurs réflexions par rapport à cette contribution citoyenne là. Alors, sans plus tarder, j'inviterais monsieur Asselin et madame Ackaoui de présenter leurs impressions.

470 **M. VINCENT ASSELIN :**

475 Merci, Monsieur le président. J'aimerais commenter sur le fait que vous avez demandé ou vous avez noté qu'on présenterait peut-être des exemples d'ici et d'ailleurs. En fait, on n'a pas apporté d'exemples.

**LE PRÉSIDENT :**

480 Non. Non, mais nous, on en avait présenté dans des ateliers.

**M. VINCENT ASSELIN :**

485 Oui, c'est ça. Donc, on nous a demandé de regarder les propositions et de commenter soit la contribution des différents groupes et les convergences ou divergences, en fait. On va se partager la présentation ou la discussion, Malaka et moi, et on va être à l'intérieur de notre temps, je vous le promets.

490 Mais, avant de commencer, j'aurais quelques points que je pense sont importants à citer pour la commission, de façon générale. Je trouve qu'il manque un énoncé de mission de projet. Un énoncé de mission de projet, c'est quelque chose de très succinct qui nous cadre ce dans quoi on va s'embarquer. C'est-à-dire qu'on sait que c'est un parc-nature, mais il faudrait dire légèrement plus pour qu'on mette les balises très générales.

495 En même temps, je pense qu'on devrait départir les objectifs des buts. C'est en partie fait, le 75-25 % : 75 % nature; 25 % disons entropique ou construit. C'est ça, des objectifs. C'est-à-dire qu'on peut mesurer un projet, dire est-ce qu'il y a 75 % nature? Est-ce qu'il y a 25 %, etc. Ce sont des balises qui aident beaucoup dans l'évaluation et dans la progression.

500 Une autre chose, c'est les contraintes et les potentiels, je pense qu'on en a parlé grandement. Ce que j'aimerais, je pense ce qu'il faut faire attention dans un processus créatif dans lequel on est embarqué, c'est de ne pas être dans une situation de résoudre des problèmes. C'est-à-dire qu'on doit être dans un objectif de créer quelque chose et non de répondre contrainte par contrainte. Les contraintes vont être intégrées, doivent être intégrées dans le processus, mais ne doivent pas être la base sur laquelle on va réfléchir.

505  
510 Maintenant, pour les propositions qui ont été faites, on a plusieurs... une dizaine de vidéos qui ont été mis sur YouTube. On les a consultés tous et je dois avouer que c'est une contribution qui est remarquable de la part des citoyens. Je félicite tout le monde qui a participé, c'est vraiment très encourageant.

Évidemment, dans toute consultation, on a généralement suffisamment de matériel pour faire deux, trois, cinq projets, des fois, et on a un seul projet à faire. D'où l'importance de la mission et de cerner ce vers quoi on va se diriger. Et ce n'est pas un exercice qui est facile en soi. C'est-à-dire qu'on va vouloir... Plein de personnes auront des requêtes qui sont légitimes, mais est-ce que c'est le projet dans lequel on doit répondre à ces requêtes-là ou à ces demandes-là?

Maintenant, ce que j'ai fait – ou ce qu'on a fait – c'est qu'on a regardé chacune des présentations. On ne va pas prendre présentation par présentation et essayer de la décortiquer. On a plutôt regardé les convergences et les divergences, donc qu'est-ce qui peut nous alimenter dans la réflexion.

Un premier point qui ressort largement, c'est l'histoire. Évidemment, l'histoire, c'est toujours quelque chose qui est très enrichissant. Ce n'est pas nécessairement un élément qui doit être central à la conception, mais c'est quelque chose qu'on utilise comme élément et plusieurs des groupes ont parlé de l'histoire d'une manière ou d'une autre. Soit ce qui s'est déjà passé sur le site, que ça soit l'ancien marais qui était là ou la rivière Saint-Pierre, etc., donc des éléments qui peuvent enrichir le projet dans son sens et dans son développement.

Un élément qui est revenu dans tous les projets, c'est l'accessibilité. L'accessibilité, moi, je dirais universelle, mais elle a été exprimée de diverses façons et en partie possiblement... en partie reliée à la manière que le projet a été présenté. C'est-à-dire que la dalle-jardin, on sait que c'est un élément, c'est un enjeu, ça a été un enjeu, c'est maintenant un élément qui est à la base de la conception et à la base de ce que ce projet va être.

Le vrai problème ou l'élément central par rapport à ça, c'est une question entre autres de lien qui est très, très important, et la dalle-jardin est représentée dans tous les projets ou presque – je pense dans tous les projets, elle est représentée – mais il faut aussi la regarder comme un élément qui va être porteur de diverses composantes. On a parlé de l'accessibilité, mais on a

parlé aussi de l'élément signal. Dans les documents originaux, on parle d'aménagement iconique. Donc, il faut relier le « iconique » avec le « nature ». Est-ce que ça fonctionne ensemble? Est-ce que c'est... Lequel aura préséance sur l'autre? Donc, c'est des éléments qui vont rester dans tout le processus.

545

L'accessibilité. On a parlé aussi de stationnements, il faut le mentionner. Plusieurs équipes ont parlé de stationnements, ont mentionné à différents endroits où ils les voyaient, dans les extrémités, de façon générale. Je pense que ce qu'on doit vraiment réfléchir, c'est quel est le parc de l'avenir et comment ce parc-là, on va l'intégrer dans notre tissu urbain dans ce cas particulier? Est-ce qu'on veut encore mettre de l'avant, les méthodes traditionnelles d'accessibilité vers un espace?

550

On sait, on discute actuellement sur le mont Royal, c'est un exemple, sur les problèmes qu'on a avec les véhicules, de cohabitation entre véhicules et citoyens dans les parcs. Donc, c'est quelque chose qu'on doit réfléchir. Je pense qu'a priori, on ne devrait pas dire qu'on doit avoir des stationnements ou qu'on ne doit pas avoir de stationnements, mais ça doit faire partie de la réflexion quant à la façon d'établir cette accessibilité, cette connectivité-là.

555

On n'a pas parlé d'accessibilité universelle, mais je pense que d'une manière ou d'une autre, c'est implicite. On sait que la dalle-jardin se veut universelle. On parle aussi d'ascenseur et d'escalier. Ce sont divers moyens qu'on peut utiliser et, a priori, on pourra voir si c'est un parc qui a une valeur ou une mission particulière. Possiblement ça aura un impact sur le type d'éléments qu'on veut mettre. Est-ce qu'on veut mettre un ascenseur qu'on sait qui va générer certains éléments d'entretien et à long terme versus des éléments qui seraient beaucoup plus flexibles et en harmonie avec une mission de créer un parc-nature, disons.

560

565

Entrée de ville. C'est un élément qui a été soumis ou qui a été considéré par toutes les équipes. Encore là, je pense que c'est possiblement en partie de la façon qu'on a défini les problèmes ou qu'on a défini ce qu'on voulait faire. Certains groupes, comme a été mentionné,

570

d'utiliser l'élément de la passerelle comme un élément architectural qui serait un peu l'aspect iconique mais qui serait aussi le symbole de ce jardin ou de ce parc qui va se développer.

575 On a parlé évidemment dans les documents de base d'une porte de ville. Donc, quand on parle d'une porte, on a montré celle du Chinatown, du quartier chinois. C'est sûr que c'est le premier niveau d'une porte. Je veux absolument reconnaître l'effort d'une équipe qui a dit que pour cette équipe, ce n'était pas ça qui était la porte de la ville. Que tout l'espace devenait la porte de la ville, qu'on rentrait dans un – et c'est très bien exprimé, je vous encourage d'aller voir le vidéo – qu'on rentre dans un corridor de verdure, et ensuite, on arrive sur l'échangeur Turcot et c'est ça qui est la porte de la ville. C'est tout de même une façon totalement différente d'approcher le même problème ou la même considération qu'on a. C'est tout de même très, très fort.

585 À l'étape où on est, on cherche davantage ces grands éléments que des solutions très ponctuelles de dire qu'on aimerait avoir, disons, des sentiers en gravier parce que c'est écologique. Non, le parc, s'il est écologique, il sous-entendra toute une série d'interventions ou ne pas inclure d'autres interventions. Donc, c'est une façon... C'est vraiment très fort. Je vous encourage à aller le voir.

590 L'eau revient partout dans toutes les propositions. Il faut tout de même réfléchir très sérieusement sur la valeur, l'importance de l'eau dans ce projet-là. Il n'y en a pas d'eau actuellement. C'est-à-dire que potentiellement, oui, il y a l'eau qui vient de toutes les infrastructures autoroutières, c'est de l'eau. On sait qu'elle est chargée de toutes sortes de matières. On peut maintenant la traiter avec des éléments comme des phytoremédiations. Je vous cite en passant Montréal est une ville avant-gardiste à ce niveau-là, on a énormément de recherche qui se fait. Donc ça, c'est quelque chose qu'on peut mettre comme élément en avant, avant de dire qu'on doit avoir une présence d'eau qui est très importante, parce qu'on sait qu'à long terme, il y a toutes sortes d'implication par rapport à ça.

600 Le concept de ville éponge – je ne l'ai pas vu dans les présentations – mais on sait que

605 c'est quelque chose qui est très, aujourd'hui, très d'actualité. On dit qu'il faut recharger les nappes phréatiques, il faut recharger l'eau dans le sol pour s'assurer qu'on aura une qualité d'eau qui est viable à long terme pour toutes les sociétés. C'est vrai à Montréal comme c'est vrai partout ailleurs.

610 On a parlé de vie active, ce qui est très intéressant. C'est un mot que j'ai pris dans une des présentations ou dans quelques présentations. C'est intéressant et c'est quelque chose qu'on doit aussi réfléchir et voir qu'est-ce qu'on entend par « vie active ». L'extrême de ça, évidemment, on peut dire que faire du sport, c'est une façon d'être actif, ou le vélo, c'est une façon d'être actif. Il faut réfléchir à ce que ça peut impliquer comme développement.

615 Encore là, on doit être au niveau conceptuel parce qu'on n'est pas au niveau de l'aménagement. Je pense que ça a été très bien dit dans vos documents, les plans qui sont montrés, ce sont des plans de référence, un peu pour donner une base sur laquelle on discute, mais ce ne sont pas des designs. Donc, la question de vie active, c'est un élément important. C'est aussi un élément qui peut nous amener des dérapages. C'est-à-dire que quand on pense à terrain sportif, que ce soit soccer et avec tout respect pour ceux qui ont fait les présentations, je veux dire, on peut basculer facilement dans quelque chose qui va à l'encontre de ce qu'on essaie de faire.

625 On ne peut pas maximiser deux composantes. Si on dit qu'on maximise la nature, ça veut dire que ça implique énormément sur les autres activités et peut-être que c'est l'élément qui devrait être l'élément par lequel on va filtrer toutes les autres composantes qu'on va vouloir rajouter. Ce n'est pas facile. Je ne veux pas dire qu'on n'a pas besoin d'un soccer ou d'un tennis. La question que vous devez vous poser, qu'on doit se poser : est-ce le bon endroit pour le mettre, vu la mission qu'on aura établie pour ce parc-là?

630 Aménagement quatre saisons vient dans tous les projets, je pense, sans exception. Évidemment, les changements climatiques sont avec nous. Il va falloir qu'on réfléchisse à qu'est-

635 ce que c'est les quatre saisons dans le Montréal d'aujourd'hui, mais dans le Montréal des dix ou quinze prochaines années, et évidemment, on pense ici, cinquante ans, cent ans et peut-être espérons plus. Les conditions hivernales ne sont plus ce qu'elles étaient, ce qui fait que c'est peut-être, dans un sens, une contrainte, les activités changent, mais c'est un potentiel, c'est-à-dire que le temps est plus favorable pour d'autres activités. Donc il faut aussi considérer ces éléments-là.

640 Héritage et culture. C'est quelque chose qui revient tout le temps. Je vais sauter Espaces naturels et idées de nature. Je pense qu'il faut définir ce qu'on entend par un parc-nature, il faut définir l'idée de nature qu'on veut mettre de l'avant ici, et il faut être avant-gardiste, il faut regarder les grandes tendances, il faut regarder ce qu'on veut être dans l'avenir. On a parlé évidemment de plein d'éléments tels que favoriser les insectes ou les insectes pollinisateurs, etc. On est tous d'accord, je pense, sur ça. On a parlé avec justesse dans certains groupes de friche 645 naturelle ou des friches. La falaise Saint-Jacques, ce n'est pas un espace naturel, c'est une friche. Donc, l'idée de nature est extrêmement importante à bien cerner et à bien définir.

650 On a parlé de plantes indigènes, de plantes envahissantes, de plantes nourricières, de vergers, de jardins communautaires, mais personne n'a parlé d'approche écosystémique dans la planification de cet espace. Moi, je l'ajoute, c'est-à-dire, qu'on doit réfléchir comment on va créer l'aspect végétal qui, je pense, est fondamental à tout ce projet. Est-ce qu'on doit faire des potagers communautaires? La question a été posée, il faudrait y réfléchir. Est-ce qu'on doit faire des vergers? La même chose. Donc, ça revient un peu à l'idée de nature et c'est très, très important.

655 Développement durable. Extrêmement fondamental, tout le monde en a parlé. Changements climatiques, biodiversité, encore là, on se rattache au concept de nature.

660 Sculpture et art. On a mentionné, pratiquement toutes les équipes ont mentionné la question de l'art, c'est fondamental. Maintenant, comment on l'intègre et qu'est-ce qu'on veut faire avec? Ça doit de rester assez ouvert pour qu'on puisse enrichir le processus.



665 Aspect éducatif a été mentionné, et ce n'est pas toujours le cas dans des parcs et des zones de récréation. Donc, on parle d'un parc-nature et l'aspect éducatif peut devenir, à ce moment-là, très important ce qu'on veut faire.

670 Une seule équipe, je pense, a parlé de maximiser la nature. Et, ça, ce n'est pas un mot à prendre à la légère. Si on maximise la nature, ça sous-entend automatiquement que d'autres éléments vont être minimisés ou non existants. Et, donc, dans la mission, quand on parlera d'un parc-nature, ça devient très, très important. Une équipe a dit : « Se fondre dans la nature ». C'est plus ou moins le même concept, je pense, et c'est quelque chose à garder dans notre esprit quand on procèdera au développement du projet.

675 Un commentaire de ma part. Aucune personne, aucune équipe n'a parlé du mérite des œuvres d'art des infrastructures autoroutières. Je le dis pas par sarcasme, on est dans une infrastructure autoroutière, on parle d'un parc-nature, et je pourrais vous donner des exemples dans une situation tout à fait identique que nous avons faite à notre bureau et où on a pris le parti que l'infrastructure routière était une œuvre d'art et qu'elle contribuait à ce qu'on voulait faire dans ce projet – c'est un projet au cœur de Shanghai. Donc, ça m'a tout de même surpris et souvent on parle de ça en termes très négatifs, et j'aimerais savoir qui est venu ici en auto ou à pied ou en transport en commun, ne répondez pas, mais c'est quelque chose que vous pouvez réfléchir.

685 On a dit place à la population locale et lieu de rassemblement. Intéressant, mais qu'est-ce qu'on veut dire par ça? Et « lieu de rassemblement », je pense qu'il faut aussi réfléchir à ce que ça veut dire.

690 Je vais finir et je vais laisser la place à Malaka. Le design d'un parc est complété lorsqu'on ne peut plus rien ajouter. Ça, c'est ce que certains designers vont dire. Moi, je dis : « Le design d'un parc est complété quand on ne peut plus rien enlever dans le parc. » C'est une approche qui est très différente l'une de l'autre et chacune a certainement sa valeur. Je pense

695 qu'il faut rappeler que Montréal est une ville de design de l'UNESCO, ça a été mentionné dans les projets. Ce projet doit être un projet de calibre international, fait pour nos résidents, fait dans nos conditions. Il doit être la fierté de tout le monde et on ne peut pas passer à côté de ça.

700 Je vais citer Ian McHarg : *Design with Nature*. « Composez avec la nature ». C'est un architecte paysagiste, écologiste, et tout, 1960, un livre fondamental avec tout ce qui est planification. Il a dit : « La nature ne répond pas aux frontières politiques, administratives ou économiques. » Dans ce projet, il faut ouvrir les frontières, il ne faut pas être dans la frontière de la Ville de Montréal, de Parcs Canada, du ministère des Transports, des différents arrondissements. Et je vais passer la parole à Malaka pour parler du contexte autour.

705 **Mme MALAKA ACKAOUI :**

710 Vincent a mis la table, il a parlé beaucoup du parc et de ses composantes, de son approche. Moi, la raison pourquoi je demande la carte, parce que vous avez tous vu dans quel contexte ce parc se trouve. Le parc, si vous le regardez sur une carte, si vous vous promenez, il est enclavé. Du côté nord, il y a, au-delà de l'autoroute, la falaise Saint-Jacques. Et, après, qu'est-ce qu'il y a? Il y a le quartier Saint-Raymond dans Notre-Dame-de-Grâce, qui est un quartier complètement déstructuré, pour lequel on demande depuis des années des améliorations. Et la frontière de cette falaise-là, c'est industriel. Allons au sud, du côté du Sud-Ouest, c'est le même problème. C'est encore industriel, déstructuré.

715 On veut attirer des familles, on veut attirer la mobilité active et si on veut faire ça, il y a des conditions gagnantes pour faire ça, si on veut maximiser la mobilité active. D'abord, des connexions. Depuis le début, on nous parle de cyclistes, surtout de cyclistes. C'est sûr que dans un cadre de cyclisme, un lien qui est comme la Dalle-Parc, ça peut aller. Si on veut attirer des familles, des jeunes, un seul lien, ça ne fonctionne pas. Et, il y a peut-être deux liens par en bas et puis les liens, ils passent par où? Quelle expérience?

720

725 Je pense que si on veut maximiser la mobilité active, on parle de changements climatiques, on parle de vouloir encourager les piétons, bien, construisons le pourtour du parc. Modifions le pourtour du parc pour que ça devienne un lieu intéressant où il fait bon marcher et pas juste être de passage. Il faut qu'on puisse y accéder aussi, puisque c'est loin des métros – quand même une bonne marche – il faudrait qu'il y ait un bon système de transport collectif qui nous amène là. Si on veut minimiser l'impact de la voiture, il faut encourager les piétons.

730 Donc, de là l'importance des connexions efficaces. Et je pense qu'une seule... La Dalle, c'est génial. Je n'ai rien contre la Dalle, mais ce n'est pas assez. Je pense qu'il faut quand même avoir plusieurs possibilités de traverser du nord au sud et d'améliorer l'environnement.

735 Maintenant, l'image d'entrée de ville. Moi, je vois que l'entrée de ville ne peut pas s'arrêter juste tout le long du parc. L'entrée de la ville, on rentre, on longe le parc, il faut que ce soit, à mon avis, il faut que ce soit très vert aussi comme plusieurs l'ont dit. Mais, une fois qu'on a dépassé ça, on voit quoi? Il faut que l'aménagement se continue. Il y a la rue Pullman, il y a les industries en bas, il y a la rue Saint-Jacques qui n'est pas très joyeuse non plus. Donc, comment on veut voir l'entrée de la ville mais qui se prolonge vraiment vers la ville et que ce ne soit pas juste... Bon, O.K., on a quelque chose de beau là, puis après, *pafl* ça tombe. Je pense ça c'est un élément qui est aussi important.

745 Donc, je vais être brève. Avec tous les rapports du GIEC qui sont arrivés, et tout, il ne faut pas négliger le fait de travailler ensemble, travailler ensemble, que ce soit le MTQ, la Ville de Montréal – et quand je dis « la Ville de Montréal », ce n'est pas juste le central et les arrondissements, c'est tout le monde ensemble – et le gouvernement du Canada, parce qu'il y a le canal de Lachine aussi, donc c'est un travail qui doit être collectif, combiné, où tout le monde travaille pour avoir un résultat qui est exemplaire, comme Vincent l'a déjà dit.

750 Puis, je voulais aussi vous dire quelque chose que j'ai oublié. Quand je parle de l'environnement, imaginez-vous si le pourtour du parc Angrignon ou du parc du Mont-Royal était industriel? Est-ce qu'on aurait le même intérêt de les visiter? Ce n'est pas pareil. Donc espérons

que l'environnement dans lequel ce nouveau parc s'insère, il peut être un bijou, mais on aimerait que son entourage aussi devienne un bijou. Merci.

755

**LE PRÉSIDENT :**

Merci beaucoup. Alors, comme nos experts l'ont dit, l'accessibilité a été un des thèmes récurrents dans chacun des scénarios. Ce qu'on vous invite ce soir – et on vous invite aussi à venir déposer un mémoire par rapport aux exemples que vous avez, qui vont nous être utiles pour la suite des choses, mais ce soir, on est là pour obtenir la dernière partie des informations nécessaires pour les mémoires.

760

Ce n'est pas ce soir qu'on va déposer nos avis, nos opinions, mais bien de s'assurer qu'on a l'ensemble de l'information, à la fois concernant la façon que vous avez évalué la contribution citoyenne qui a soulevé toute une série de thématiques très intéressantes, et aussi le questionnement que la Ville a eu et les plus de 2 000 répondants qui ont eu des choses à dire.

765

Je vous invite à non seulement échanger entre vous, échanger avec les auteurs des contributions citoyennes qui sont à l'extérieur et à avoir ça en tête, si vous voulez bien vous enregistrer au registre pour pouvoir poser des questions à la suite de la pause. Donc, nous sommes 20 h. On va prendre dix minutes pour vous permettre de vous inscrire et de regarder et d'échanger et on revient à 20 h 10. Merci encore.

770

775

---

**SÉANCE SUSPENDUE QUELQUES MINUTES**

---

**REPRISE DE LA SÉANCE**

780

**LE PRÉSIDENT :**

Alors la parole est maintenant à vous. C'est maintenant le début de la période de questions en vue des éclaircissements auprès de la Ville de Montréal et de nos experts. Alors,

785 vous avez vu que madame Claudine Deschênes s'est jointe à la table et elle va pouvoir aider, épauler par rapport à la réponse aux questions qui s'en viennent.

790 La commission veut vous accompagner dans cette démarche d'information. C'est une procédure qui exige le respect de quelques règles. L'objectif est d'assurer un bon fonctionnement respectueux des personnes et du processus de consultation publique. Quand vous allez venir poser vos questions, on va vous demander de bien vouloir vous identifier d'abord et de nous indiquer si vous êtes ici à titre de citoyen ou encore comme représentant d'un organisme, d'une institution ou d'une entreprise. On va aussi vous demander de bien parler dans le micro afin de bien assurer la captation de ce qui est dit, tant pour la sténographie que pour nos auditeurs sur internet.

800 Les questions que vous allez poser sont toujours posées à la présidence, donc à moi. Les réponses seront transmises à nos intervenants, mais il faut me les adresser directement. Il n'y aura donc aucun échange direct entre le public et les intervenants experts, et ce, dans le but d'éviter des débats. Vous allez avoir droit, à chaque fois que vous allez venir au micro, à deux questions par intervention. Le registre des questions va rester ouvert jusqu'à 21 h et donc vous pouvez, si vous le souhaitez, vous réinscrire au registre pour poser plus de questions, si vous le souhaitez. La commission va être en mode écoute mais elle se garde le droit d'intervenir à l'occasion, soit pour demander des précisions ou encore pour poser des questions.

805 En terminant, j'ai pour tâche principale de favoriser la participation de tout le monde et de permettre à tous et à toutes de bien se renseigner. La meilleure façon d'y arriver est par le maintien d'un climat serein et courtois. Aucune manifestation de remarques désobligeantes, de propos diffamatoires ou d'attitude méprisante ne sera tolérée. Je sais que je peux compter sur votre entière collaboration.

810 Je souhaite vous faire une dernière consigne. S'il vous plaît, limitez vos préambules, vos introductions et vos points de vue, à moins que ce soit absolument indispensable pour la

815 compréhension de votre question. Le moment de nous dire ce que vous pensez du projet n'est pas ce soir, mais plus tard dans le processus, soit le 19 novembre prochain. L'idée maintenant est de préciser davantage ce qui nous a été présenté ce soir et de permettre au plus grand nombre de personnes de participer et de poser leurs questions.

820 Je vous remercie à l'avance de votre compréhension et, au besoin, je vous le rappellerai, si jamais cela est nécessaire et que vous l'aurez oublié.

J'appelle maintenant la première personne sur la liste, madame Véronique Buisson, s'il vous plaît. Bienvenue!

825

**Mme VÉRONIQUE BUISSON :**

Bonsoir, Monsieur le président. Mon nom est Véronique Buisson, je suis ici à titre de registraire et membre du comité exécutif de l'Association athlétique gaélique à la Ville de Montréal.

830

**LE PRÉSIDENT :**

Donc, vous souhaitez connaître les dimensions...

835

**Mme VÉRONIQUE BUISSON :**

... de la partie qui est un peu ségréguée au-dessus du parc.

840

**LE PRÉSIDENT :**

Alors, est-ce que vous pouvez répondre à cette question?

**Mme CLAUDINE DESCHÊNES :**

845

J'aimerais ça vérifier plus précisément, mais de mémoire, c'est cinq hectares.

**Mme VÉRONIQUE BUISSON :**

850

Cinq hectares.

**Mme CLAUDINE DESCHÊNES :**

855

Mais je pourrai préciser.

**Mme VÉRONIQUE BUISSON :**

860

Merci. Ma deuxième question, c'est suite à la consultation publique d'aujourd'hui, qui en fait décide de la vocation du parc?

**LE PRÉSIDENT :**

O.K. On va demander au Service des grands parcs.

865

**Mme CLAUDINE DESCHÊNES :**

C'est une très bonne question mais je vais vous revenir aussi par rapport à celle-là.

**Mme VÉRONIQUE BUISSON :**

870

Alors...

**LE PRÉSIDENT :**

875            Alors, c'est le genre... J'en profite pour signaler juste le fait que les questions qui n'ont pas de réponse ce soir vont nous être répondues par la suite, par écrit, et cette réponse-là sera téléchargée sur le site internet de l'Office. Donc, on espère avoir des réponses le plus rapidement possible pour nous permettre de faire un bon mémoire pour les audiences du 19 novembre prochain. Donc, on peut compter sur votre collaboration là-dessus?

880

**Mme CLAUDINE DESCHÊNES :**

          Tout à fait.

885

**LE PRÉSIDENT :**

          Merci beaucoup.

890

**Mme VÉRONIQUE BUISSON :**

          Merci à vous.

895

**LE PRÉSIDENT :**

          Alors, j'inviterais madame Lisa Mintz, s'il vous plaît.

900

**LE PRÉSIDENT :**

          Et là, on s'assure que la technique est au point.

**Mme LISA MINTZ :**

          Bonsoir! So, I have couple of questions.



**LE PRÉSIDENT :**

905

Yes, you'll start with the first one?

**Mme LISA MINTZ :**

910

Yes. This one is really short. Can we do a Powerpoint presentation here at the OCPM?

**LE PRÉSIDENT :**

915

Yes. Yes. So, la question est : est-ce qu'on peut faire une présentation Powerpoint, et la réponse est oui. Absolutely.

**Mme LISA MINTZ :**

920

And, how long should it... how long is the maximum?

**LE PRÉSIDENT :**

925

There is no maximum, there is no minimum. What's important is your point of view, and how it's presented, that's up to you, absolutely no limits to your creativity or to your contribution. Je vais juste – I am just going to translate to make sure everybody understand. Donc, la question: est-ce qu'il y a une longueur ou un minimum, et ni un ni l'autre, on prend avec plaisir toutes les contributions. L'important c'est d'exprimer votre point de vue sur ce projet-là et aussi peu ou aussi long que vous le souhaitez, c'est à vous.

930

**Mme LISA MINTZ :**

Excellent. My main question is: the consultation, we're looking at the 30 hectares on the Turcot yard and the Dalle-Park, but I don't see anything about the falaise St-Jacques. So, I

935 am wondering if you are going to have, is it going to be a separate consultation or what?  
(inaudible).

**LE PRÉSIDENT :**

940 Alors, la question est concernant la falaise St-Jacques, et comment ça va être intégré au projet qui est sur la table.

**Mme CLAUDINE DESCHÊNES :**

945 Alors, on a déjà abordé cette question-là lors de présentations. C'est sûr que là, on consulte les citoyens sur le 30 hectares et la composante Dalle-Parc, comme on avait expliqué aussi, la bande verte, c'est quelque chose... la bande verte qui va être aménagée par le ministère des Transports au pied de la falaise, c'est quelque chose qui a eu une consultation à part, qui est réalisée plus par le ministère des Transports. Mais c'est sûr que la volonté à terme  
950 ce serait que cette bande verte qui a été demandée comme bonification de l'environnement de la falaise soit idéalement intégrée à la totalité. C'est dans la délimitation du parc qu'on va regarder effectivement ces choses-là.

**Mme LISA MINTZ :**

955 Mais la falaise borde...

**LE PRÉSIDENT :**

960 C'est beau. Est-ce que... je vais me permettre... donc, est-ce qu'on comprend que, pour le moment, la planification intègre à la fois la falaise, la bande verte du ministère, et du nouveau parc nature? Est-ce que c'est un scénario possible?

**Mme CLAUDINE DESCHÊNES :**

965

Possiblement. Oui, ça pourrait être un scénario possible. Puis aussi, avec le lien Nord-Sud, qu'est-ce que ça va faire dans la falaise, les terrains aussi, la réserve foncière qu'il y a en haut de la falaise qui donne sur la rue St-Jacques. Donc, on a fait des réserves de terrains. Donc, tout ça aussi, peut-être qu'il pourrait y avoir des aménagements qui pourraient aussi faire partie du parc.

970

Ce sont toutes des choses qu'on va devoir regarder avec le temps. Il y a des terrains à acquérir, il y a plein de choses comme ça. Donc, la délimitation du parc va se faire en discutant avec tous les partenaires.

975

**LE PRÉSIDENT :**

So, the discussion is going to be held but how it's going to connect the park that is at the bottom of the falaise with the green link of the ministry of Transportation and the falaise on top, and there will be discussions with partners on how, or if it will be integrated.

980

**Mme LISA MINTZ :**

Which partners will be part of that?

985

**Mme CLAUDINE DESCHÊNES :**

Ministère des Transports.

990

**LE PRÉSIDENT :**

La question est : est-ce qu'il y a une prévision sur un processus qui va inviter les partenaires communautaires à faire partie de cette réflexion pour la délimitation du parc?

995 **Mme CLAUDINE DESCHÊNES :**

Il faudrait que je vérifie.

1000 **Mme LISA MINTZ :**

O. K.

**LE PRÉSIDENT :**

1005 Donc, ce... Yes, you have to ask... you have to talk to me... I know...

**Mme LISA MINTZ :**

1010 My other question is : what is going to be happening with the falaise St-Jacques? And I am not hearing an answer.

**LE PRÉSIDENT :**

1015 O.K. So, madame Deschênes has just said that she is going to talk... that she is going to give us an indication about the partners, and now we'll ask her about if there's any... est-ce qu'on peut dire quelque chose sur la falaise St-Jacques elle-même, ce soir?

**Mme CLAUDINE DESCHÊNES :**

1020 Bien, il y a une évaluation, les dernières études qu'on a faites sur la falaise remontent à 2008. Là, avec le projet Turcot, il va y avoir eu des modifications, c'est un habitat avec la couleuvre brune, tout ça. Donc, on va devoir refaire un peu nos inventaires. Il y a la plante envahissante. Donc, c'est une problématique qu'on va devoir regarder très large et puis si c'est

1025 tout communiquant aussi. L'habitat de la couleuvre demande des espaces ouverts. Là, de plus  
en plus, il y a un couvert forestier qui se ferme. L'état des arbres va être à regarder aussi. Donc, il  
y a du nerprun, il y a du phragmite, il y a toute cette composante-là. Il faut regarder dans la  
globalité et toute la stabilité aussi de la falaise, qui est tenue par des arbres qui ne sont peut-être  
1030 y a toujours des déversements par le haut. Donc, ces déversements-là compromettent la  
stabilité, ça peut faire tomber des arbres puis après, des glissements de terrain. Donc, c'est tout  
une globalité qu'on va devoir regarder bientôt.

**LE PRÉSIDENT :**

1035 Madame la commissaire veut...

**Mme MARIE-CLAUDE MASSICOTTE :**

1040 Je veux juste avoir un élément de précision, parce que tout à l'heure vous avez parlé, oui  
la partie du nouveau parc, la partie du ministère des Transports et on veut bien comprendre si  
l'intégrité de la falaise pourrait éventuellement faire partie de l'ensemble de ce grand parc là?

**Mme CLAUDINE DESCHÊNES :**

1045 Oui.

**Mme MARIE-CLAUDE MASSICOTTE :**

1050 Oui? C'est ce qu'on comprend?

**Mme CLAUDINE DESCHÊNES :**

1055 Donc, ça rajouterait 30 hectares à la superficie du parc.

**Mme MARIE-CLAUDE MASSICOTTE :**

À la superficie du parc.

1060 **Mme CLAUDINE DESCHÊNES :**

Tout à fait.

1065 **Mme MARIE-CLAUDE MASSICOTTE :**

Donc, éventuellement dans une globalité, ça pourrait être intégré?

**Mme CLAUDINE DESCHÊNES :**

1070 Oui.

**Mme MARIE-CLAUDE MASSICOTTE :**

C'est ce qu'on comprend?

1075

**Mme CLAUDINE DESCHÊNES :**

Oui.

1080 **Mme MARIE-CLAUDE MASSICOTTE :**

O.K.

**LE PRÉSIDENT :**

1085

So, I am just going to say, what was just said, is that there is a possibility that the integration of the falaise to the new park is a real possibility. So, there is four more people to ask a question. I think we've...

1090

**Mme LISA MINTZ :**

I'll come back.

**LE PRÉSIDENT :**

1095

If you could come back and, it would give everybody a chance. Merci.  
Monsieur Hossein Pourshafiey, s'il vous plaît.

**TECHNICIEN DU SON :**

1100

Excusez-moi, parlez au micro les prochains, parce que j'ai de la misère à capter pour l'enregistrement.

**LE PRÉSIDENT :**

1105

Alors, vous avez bien compris, on vous demande de bien vouloir vous approcher du micro pour vos interventions. Please get close to the microphone when you intervene and ask your question. Merci.

1110

**M. HOSSEIN POURSHAFIEY:**

Bonsoir! Thank you for a great job at (inaudible). Congratulation to all

Montrealers. (inaudible).

1115

The last time I was here and I mentioned about the problem of the St-Jacques with its industrial zone and its contaminating the falaise St-Jacques. And it has... public consultation, it is the responsibility of the borough and the borough, when I asked them, they said no, it's the responsibility of the head office, it's not us. And the last time the gentleman from the city was supposed to contact the borough and have an answer. I would like to know if you have any answer on that?

1120

**LE PRÉSIDENT :**

Merci. O.K. first, we will split your question in two : first of all, we'll make sure that the enforcement of the regulations for la falaise St-Jacques right now is a borough responsibility, or Grand parc responsibility. So, let's get that cleared up.

1125

Est-ce que la responsabilité pour le respect de la falaise St-Jacques est une responsabilité de l'arrondissement ou du Service des grands parcs, ou du central, si on l'appelle comme ça?

1130

**Mme CLAUDINE DESCHÊNES :**

Pour l'instant, c'est une responsabilité d'arrondissement. Même je dirais la complexité c'est que c'est deux arrondissements, parce que la limite de Notre-Dame-de-Grâces, c'est le haut de la crête, et le talus c'est l'arrondissement du sud-ouest. Mais donc, c'est... puis c'est tout le statut de cet espace-là justement qui est complexe. Mais oui, c'est une responsabilité d'arrondissement, parce que pour l'instant, il n'y a pas de rands parcs dans ce secteur-là. C'est seulement un écoterritoire. Donc, comme il n'y a pas de grands parcs, c'est plus des espaces d'arrondissement mais c'est... la falaise n'a comme actuellement pas de statut, c'est une zone protégée.

1135

1140

**LE PRÉSIDENT :**

So, the answer... you understood the answer?



1145 **M. HOSSEIN POURSHAFIEY :**

No. Not much... sorry.

1150 **LE PRÉSIDENT :**

The answer is that, for now, la falaise St-Jacques does not have a protection under the regulations of a park. Its design – or it's a turned territory, and it is the borough's responsibility to make sure that the regulations concerning the falaise, for now, are carried out.

1155 **M. HOSSEIN POURSHAFIEY :**

1160 Unfortunately, this is a different type of an answer that I'm getting because it's on the record and I asked at the counselor meeting and the last year that the falaise St-Jacques it comes under the city of the Grands parcs. It is the responsibility of the Grands Parcs. Even the mayor, (inaudible) it is under the Grands Parcs.

**LE PRÉSIDENT :**

1165 O.K. they gave us an answer that les Grands parcs are not, for now, responsible. If it becomes un grand parc, they would be responsible for it, but it's not the case right now. In the documentation that was submitted to us so far from the City – from la Ville de Montréal – there was an indication about plans that the City has about la falaise. They talked about des réserves foncières on parts of it. So, this is on the public record. We invite you to come and to consult that.

1170 But also, you know, the idea of the 19<sup>th</sup> is to come and tell us about this kind of situation and so that we can integrate it into our analysis and make recommendations from that kind of thing.

**M. HOSSEIN POURSHAFIEY :**

1175

Thank you. My last question is that, because all of these expenses is on the shoulder of the tax payers and if you remember that you had the public consultation on 2012 for the Saint-Raymond. That public consultation was final, or it was not?

1180

**LE PRÉSIDENT :**

The process of public consultation is we submit the report to the decision-makers and they take the decisions from that moment on.

1185

**M. HOSSEIN POURSHAFIEY :**

I appreciate because this is bothering me. Because when I ask them, why you haven't implemented any of the recommendations of the public consultation, they tell me that it is not the final consultation. These are the answers that we get from them.

1190

**LE PRÉSIDENT :**

I appreciate your willingness to contribute to the process. I understand the difficulties sometimes. This is a new project which has ramifications, as was said, for two boroughs, and so we're trying to move ahead from there. But again, I invite you to come and make sure that you document these things so that we can integrate them into our analysis and hopefully we can move forward.

1195

**M. HOSSEIN POURSHAFIEY :**

1200

As I said in the beginning, I really appreciate what you're doing and your work, but we all have a social responsibility toward protecting the environment. And the St-Jacques street, seems... I ever... the past last four years is industrial and especially in last 10-12 years, it's

1205 contaminating the whole area at the bottom. And all the people from the community, they come and visit, and how it is with the oil, all the tires, and you name it, it's there.

**LE PRÉSIDENT :**

1210 Well, we look forward to hearing from you and we look forward to your documentation about your visits and that... Like I said, we will seriously take it into consideration in our analysis.

**M. HOSSEIN POURSHAFIEY :**

1215 Thank you very much.

**LE PRÉSIDENT :**

Madame Massicotte voudrait poser une question.

1220 **Mme MARIE CLAUDE MASSICOTTE :**

Juste un élément de précision. L'écoterritoire de la falaise Saint-Jacques est de la responsabilité de qui?

1225 **Mme CLAUDINE DESCHÊNES :**

1230 Le Service des grands parcs, parce que la protection des milieux naturels et la mise en valeur des milieux naturels qui est pilotée par le Service des grands parcs, mais c'est aussi inscrit dans le schéma d'aménagement, donc c'est quand même une responsabilité Ville mais c'est une initiative du Service des grands parcs, la délimitation des écoterritoires.

**Mme MARIE CLAUDE MASSICOTTE :**

Merci.

1235 **LE PRÉSIDENT :**

J'inviterais monsieur Patrick Asch à venir au micro.

1240 **M. PATRICK ASCH :**

On va s'approcher du micro.

1245 **LE PRÉSIDENT :**

Merci.

**M. PATRICK ASCH :**

1250 Merci. Bonjour! Ma question, au fond, c'est juste pour m'assurer du contexte d'abord sur le projet. On a parlé, je pense entre autres à madame Ackaoui qui a mentionné qu'on parle de la Dalle-Parc, qu'on parle du projet de trente hectares qui est au sud de l'autoroute. Je voulais m'assurer, est-ce que le projet lui-même a pensé à une étendue au-delà de ça ou est-ce qu'il est vraiment circonscrit à ce territoire-là pour maintenant?

1255 **LE PRÉSIDENT :**

Alors, la question est assez claire. Est-ce que vous pouvez nous donner une indication?

1260 **Mme CLAUDINE DESCHÊNES :**

Bien, je dirais que pour l'instant, on avait cette opportunité-là. Après, ce qu'on espère beaucoup, c'est que ce projet-là fasse, comme on peut dire, un projet comme une tache d'huile. Donc que cet aménagement-là après puisse générer quelque chose autour. Est-ce que ça sera

1265 des espaces verts? Est-ce que ça sera peut-être un développement qui est comme dans un parc, un genre d'éco... Un peu comme Hubert Reeves, un développement mais plus dans un caractère verdi. Comme on est dans l'écoterritoire, il y a peut-être espoir de pouvoir faire quelque chose comme ça.

1270 Mais, pour l'instant, c'est plus une opportunité de terrains qui sont, comme on avait expliqué avec le projet Turcot, il y avait une opportunité là. Donc, pour l'instant, la première étape, c'est de se concentrer sur ces terrains-là. Mais, après, il faut voir justement toutes les retombées de ce projet-là.

1275 **M. PATRICK ASCH :**

Ma deuxième question.

**LE PRÉSIDENT :**

1280

Oui.

**M. PATRICK ASCH :**

1285 Donc, je me demandais face au contexte de la trame verte qui a été proposée et approuvée pour la Communauté métropolitaine de Montréal, est-ce qu'il y a eu une considération des moyens d'intégration ou d'inclusion de ce projet-là au concept de trame verte de la Communauté métropolitaine de Montréal et de la participation de Montréal à la création de la trame verte pour l'ensemble de la CMM?

1290

**LE PRÉSIDENT :**

Encore une question très précise. Merci. Allez-y, oui.

1295 **Mme CLAUDINE DESCHÊNES :**

1300 Bien, il faudrait que je remémore la carte de la trame verte qui était proposée par la CMM. Nous, déjà, dans les orientations de l'écoterritoire depuis 2004, une des orientations était de profiter aussi du verdissement qui est déjà présent de l'autre côté du canal. Donc de pouvoir établir un lien, une connectivité vers... La volonté, c'était fleuve vers le mont Royal puis éventuellement peut-être vers la rivière des Prairies, mais le premier pas pourrait être de franchir le canal, et puis après, de venir se raccorder au parc Angrignon, à l'Institut Douglas, puis arriver au parc des Rapides, puis d'utiliser tout le parc riverain comme trame verte. Donc de travailler vraiment cette connectivité-là. Puis, après, par le nord, bien il faudrait voir aussi avec les opportunités, mais pour l'instant, une des orientations de l'écoterritoire depuis le début, c'était la volonté de pouvoir aller se connecter vers le fleuve.

1305 **M. PATRICK ASCH :**

1310 Merci beaucoup.

**LE PRÉSIDENT :**

1315 Merci à vous. J'inviterais monsieur Steve Charters, s'il vous plaît?

**M. STEVE CHARTERS :**

1320 Bonjour! Ma question, c'était déjà partiellement répondu de madame Deschênes mais je veux juste une clarification sur les connexions entre la bande verte du MTQ et notre projet ici de la Ville de Montréal. Parce que le MTQ, c'est un parc linéaire avec une piste *récréationnelle*. Est-ce qu'il y a une connexion directe avec la Dalle-Parc pour les vélos, les piétons, les cyclistes?

**LE PRÉSIDENT :**

1325           Ça a été évoqué souvent dans les scénarios citoyens, cette question du lien avec ça. Et donc est-ce que vous pouvez nous donner l'indication?

**Mme CLAUDINE DESCHÊNES :**

1330           Oui, tout à fait. La fonction de la Dalle-Parc justement elle est multiple. Oui, elle permet de franchir les voies autoroutières et ferroviaires, mais après, elle permet d'atteindre la bande verte mais aussi de... Donc, elle permet de connecter la bande verte, puis par la suite, la falaise. Puis, avec la topographie, il y a quand même un trente mètres de dénivelé, donc c'est vraiment comme un pont. On s'appuie sur la bande verte, mais effectivement, même l'enjeu – parce que  
1335 la bande verte, c'est 3.3 kilomètres à peu près, donc pour l'instant, elle n'a pas d'issue intermédiaire, donc il y a une entrée aux deux extrémités, mais il n'y a pas ce lien-là – donc, il est vraiment essentiel de faire minimalement la connectivité au milieu. Puis, en ayant la Dalle-Parc à peu près – bien, le lien Nord-Sud, plutôt – à peu près à cet endroit-là, donc on est à peu près à mi-chemin. Donc, oui, il y a une volonté de l'articulation entre ces différents morceaux-là.

1340

**LE PRÉSIDENT :**

              Est-ce que je peux? Est-ce que c'est une obligation dans le projet de relier la bande verte du ministère et la Dalle-Parc? Est-ce que c'est une obligation que vous avez?

1345

**Mme CLAUDINE DESCHÊNES :**

              Non, mais c'est que pour nous, ça semblait, pas une évidence, mais...

1350

**LE PRÉSIDENT :**

              Un ajout.

**Mme CLAUDINE DESCHÊNES :**

1355

... ça permet aussi d'assurer, comme on disait, la sécurité de la bande verte, d'offrir un accès intermédiaire. Puis, aussi, bien justement, avec un parc en bas, bien, c'est ce lien-là qui créait le parc entre les deux... Le lien entre les deux parcs. Donc, pour nous, c'est important que, oui, il y ait une assise dans la bande verte.

1360

**M. STEVE CHARTERS :**

1365

Merci. Ma deuxième question, peut-être c'est trop tôt à dire, mais c'est les connexions du... Je me préoccupe au nord de la falaise à NDG mais ça se peut que c'est la même chose à LaSalle. C'est comme rendre au parc... Parce qu'avec le chemin de fer, le quartier Saint-Raymond, c'est isolé, donc c'est difficile pour les gens de se rendre au parc. Est-ce qu'on a déjà à un moment... I'd like to figure out how to get from NDG to the park? Est-ce que c'est déjà dans le plan ou c'est something come later?

1370

**LE PRÉSIDENT :**

Donc, la question encore d'accessibilité qui a été évoquée à plusieurs reprises.

**Mme CLAUDINE DESCHÊNES :**

1375

C'est sûr que là on regarde le petit morceau, puis je ne sais pas si je suis capable de remettre la carte? On avait mis en annexe justement le réseau cyclable de la Ville de Montréal. Voilà. Donc, ça, c'est le réseau existant en vert et jaune qui est en projeté. Je ne sais pas si vous voyez, mais ce qui est autour, ici, dans une autre couleur, ça c'est les aménagements cyclables qui vont être faits dans le cadre du projet Turcot, puis qui vont être complétés par la Ville comme on avait déjà dit.

1380

Donc, il y a la rue Notre-Dame. Pour l'instant, c'est plus une bretelle autoroutière mais ça



1385 devendra un boulevard urbain avec une piste cyclable en site propre et des trottoirs d'une  
grande largeur. Et l'idée après, c'est oui on fait un petit geste ici, mais c'est de venir connecter ça  
– surtout justement c'est enclavé – donc pour nous, l'important, ça va être de venir faire  
idéalement dans l'axe Cavendish, de venir relier, compléter le lien cyclable là, mais c'est aussi du  
travail d'arrimage à faire effectivement avec le Service des transports.

1390

**M. STEVE CHARTERS :**

Peut-être juste pour clarifier un peu. Je connais bien ce coin, mais ce n'est pas encore  
décidé si la piste cyclable va être sur la rue Cavendish à ce moment.

1395

**Mme CLAUDINE DESCHÊNES :**

Non.

1400

**LE PRÉSIDENT :**

Oui, allez-y.

**Mme CLAUDINE DESCHÊNES :**

1405

Non. Évidemment, on va devoir regarder, parce qu'on veut faire des aménagements  
sécuritaires, donc il faut voir à quel endroit on peut les passer.

**M. STEVE CHARTERS :**

1410

D'accord. Merci.

**LE PRÉSIDENT :**

1415 J'inviterais madame Joan Obukuro, s'il vous plaît ?

**Mme JOAN OBUKURO :**

1420 Hi! I think the question has to do with the vocation of the park. It seems to me that there is two camps: one that wants the ecoterritory, which is totally natural and made for nature and the birds and the wildlife; there is another part that says we need to incorporate citizenship in the form of organized activities.

1425 At the workshops that I attended, it was presented to us like a guideline that we had to have...-we had to have 25% of this park *aménagé*. Why? And has anyone asked the citizenship if we want 25% of the park to be controlled in this way, or does the majority of us want to have a nature park? How did we come to this 25%?

**LE PRÉSIDENT :**

1430 So, I'll 'll give an answer partial, but if our panel wants to add... When we were given the mandate on this consultation, we were told that the park was to be to respect the contribution of this park to the green spaces of Montreal, that 75% had to be nature space, 25% could be *aménagé*. And in our workshops, we were very clear that the 75-25 – or we try to be, and maybe we weren't – but we tried to explain that 75-25 was what the City had proposed, but we could do more. In other words, it wasn't, but we could do...

**Mme JOAN OBUKURO :**

1440 With respect, the workshops I attended seemed to be: use this 25%, present your ideas for this 25%. Nobody said to us: first, let's have a vote and see if we want to use 25%.

**LE PRÉSIDENT :**

1445            I'll just translate and then I'll answer and I'll ask our interveners to add. Donc, la question c'est la question de la vocation du parc, entre une vocation nature et une vocation activités citoyennes. Et dans les ateliers, on a parlé du 75-25% - répartition qui était donnée par la Ville. Toutefois, on a tenté de suggérer que c'était un minimum de la Ville, mais qu' on pouvait faire plus d'espace vert si on le souhaitait, et aucun aménagement.

1450            I have another thing, I just want to say that if your opinion is that it should be 100%, that's why we have the 19th of November

**Mme JOAN OBUKURO :**

1455            Yes.

**LE PRÉSIDENT :**

1460            ...and you know, we are very open to that. Mais... let's hear the City...

**Mme JOAN OBUKURO :**

1465            But it's not written in stone yet. Is it?

**LE PRÉSIDENT :**

1470            Well, that's an excellent question and the City can clarify why there is this 25-75. Donc, la Ville va nous répondre sur cette répartition du 25-75. Merci.

**Mme CLAUDINE DESCHÊNES :**

1475 Bonjour! Oui, comme on l'avait expliqué aussi dans la séance du 25, puis peut-être que vous pourriez retrouver l'information dans cette présentation-là, avec les aires protégées de Montréal, on a un objectif qui a été aussi donné par la CMM de protéger les aires terrestres. Là, l'objectif qu'on a eu avec l'adoption du Schéma d'aménagement 2015, c'était de voir 10% du territoire terrestre qui est protégé. Pour l'instant, on était à 6.1%. Donc, c'est près de 2 000 hectares à trouver sur le territoire de Montréal, la protéger, créer des aires plus vouées à la nature, à la biodiversité.

1480 Avec l'opportunité qu'il y avait là, de ces terrains qui se libéraient là, et toutes les aires protégées aussi de Montréal qui sont plus en périphérie, de là l'idée c'est d'avoir une aire protégée plus au cœur de la ville, plus proche des citoyens. Là, il y avait une belle opportunité d'avoir justement des espaces plus près des citoyens. Et si on veut en faire une aire protégée qui participe à l'atteinte du 10%, une aire protégée doit être 75% naturelle, minimalement, et permet jusqu'à 25% d'aires plus aménagées. Donc après, bien, si on veut plus d'aires aménagées, à ce moment-là la superficie qui se qualifie pour devenir une aire protégée va être réduite. Puis sinon, si on veut 80% ou plus... si on veut 100% justement d'aire de biodiversité, bien c'est ça, faut se poser la question. Mais, ce qui est... mais c'est ça, en gros.

1490 **LE PRÉSIDENT :**

Donc, ça pourrait être 100% naturel?

1495 **Mme CLAUDINE DESCHÊNES :**

Oui. Oui, c'est une aire protégée, ça permet jusqu'à 25%, et ça offre cette latitude-là.

**Mme JOAN OBUKURO :**

1500

Also, we were told that the path ways, the bike path, the pedestrian walkway, did not get included in the 25%? Pourquoi?

**LE PRÉSIDENT :**

1505

Donc, la question c'est : est-ce que les pistes cyclables...

**Mme JOAN OBUKURO :**

1510

Pourquoi? Yes...

**LE PRÉSIDENT :**

1515

Est-ce que les pistes cyclables et les pistes de piétons font partie du 75, ou du 25%?

**Mme CLAUDINE DESCHÊNES :**

Je dirais de...

1520

**LE PRÉSIDENT :**

Des deux?

**Mme CLAUDINE DESCHÊNES :**

1525

...elles font partie du... à l'image des parcs nature qu'on a actuellement sur le territoire montréalais, la manière qu'elles sont aménagées, elles font partie du 75%. Mais elles sont, donc,

1530 en poussière de pierre, elles sont d'intervention plus minimaliste que des sentiers qu'on va retrouver dans des parcs urbains. Donc, oui, ils font partie du 75% dans la définition d'aires protégées.

**Mme JOAN OBUKURO :**

1535 C'est de valeur. C'est vraiment de valeur.

**Mme CLAUDINE DESCHÊNES :**

1540 Bien, c'est des espaces aussi qui sont... oui, c'est pour la nature, mais aussi pour permettre aux citoyens de venir vers la nature. Donc, on doit aussi laisser un peu de place pour ce... en tout cas, dans le principe du parc nature, comme on disait, c'est pas une cloche de verre non plus qu'on met sur un territoire. Donc, la volonté de faire un parc nature, c'est de pouvoir permettre des sentiers.

1545 **Mme JOAN OBUKURO :**

If we included that in the 25%, it would obviously reduce the amount that we had to *aménager*, you know what I mean. If the pathways were included in your 25%, then our 25% gets cut automatically.

1550

**Mme CLAUDINE DESCHÊNES :**

Hum, hum...

1555 **Mme JOAN OBUKURO :**

Of course, we need pathways.

**LE PRÉSIDENT :**

1560

So the question is, the...

**Mme JOAN OBUKURO :**

1565

Yes, why did we decide that?

**LE PRÉSIDENT :**

1570

Well, again, I invite you to come and tell us what it should be in your estimation, and why. That would be an excellent brief for us. I wonder if there are... Quels sont les défis de naturaliser un espace qui sont... on part de zéro, si on veut – si on l’exprime de cette façon-là – nos experts l’ont évoqué un peu. Je me demandais, et la question semble s’y rattacher, les défis que vous envisagez ou que vous avez vus ailleurs qui sont à envisager dans la naturalisation de l’espace à venir?

1575

**Mme CLAUDINE DESCHÊNES :**

1580

Je dirais qu’il y a deux grands défis à relever, et puis il va falloir bien connaître aussi la nature des sols, de l’environnement, et toutes ces choses. Il va falloir créer, justement, des combinaisons... On doit recréer une nouvelle nature en ville. Donc, ça va être de travailler beaucoup en équipe multidisciplinaires, avec des biologistes, et d’aller chercher des exemples, des précédents. La Ville de Montréal a eu comme expérience assez récemment la transformation de la carrière Miron en parc – le parc Frédéric Bach – mais c’est un peu profiter de l’expérience aussi acquise à travers ce projet-là pour créer une nouvelle nature en ville à partir d’une ancienne cour de triage et d’une autoroute.

1585

**LE PRÉSIDENT :**

Merci. Thank you very much.

1590 **Mme JOAN OBUKURO :**

Thanks.

1595 **LE PRÉSIDENT :**

Bon, il reste trois personnes au registre peut-être. Il reste quatre personnes au registre. Donc je vous annonce que le registre va fermer dans cinq minutes. S'il n'y a pas d'autres personnes, on va entendre ces questions-là et on va terminer la séance après les intervenants.

1600 Donc j'inviterais monsieur François Arteau à venir prendre la parole, s'il vous plaît?

**M. FRANÇOIS ARTEAU :**

1605 Bonjour, Mesdames, Messieurs. Je suis content d'avoir eu d'autres gens du côté Sud-Ouest pour parler d'accessibilité. Moi, c'est un petit peu dans le même sujet je voulais présenter mon opinion à la commission. Si on parle d'accès pour le Sud-Ouest, on déborde énormément du territoire propre au parc. Donc, on peut aller presque jusqu'au parc Angrignon ou le métro Angrignon qui déborde. Est-ce que, si on traite de ces aspects-là, est-ce que ça va être considéré comme hors mandat de la commission, hors sujet du parc ou si c'est un élément qui  
1610 peut être inclus?

**LE PRÉSIDENT :**

1615 La question d'accessibilité est revenue constamment et donc c'est tout à fait recevable de venir partager avec nous vos avis, vos expertises et vos opinions par rapport à l'importance de considérer les différents points d'accès.



**M. FRANÇOIS ARTEAU :**

1620 Môme si théoriquement ça va déborder de l'aménagement du parc lui-même?

**LE PRÉSIDENT :**

1625 Bien, je pense qu'on l'a évoqué ce soir, et nos experts, et la Ville, et nos dix scénarios citoyens l'ont évoqué, donc c'est tout à fait recevable et on profiterait de votre expertise en tant que résident abordant l'endroit pour venir nous dire qu'est-ce qui serait... C'est encore là le sujet idéal d'un mémoire pour pouvoir nous alimenter par rapport à qu'est-ce qui est la meilleure chose pour rendre cet endroit le plus accessible possible.

1630 **M. FRANÇOIS ARTEAU :**

Ma deuxième, pas directement une question, mais c'était une précision sur les dates. On parle du 15 novembre pour la date limite d'inscription.

1635 **LE PRÉSIDENT :**

Oui.

**M. FRANÇOIS ARTEAU :**

1640 Il y a des gens qui m'ont dit que le 15, il faut remettre les documents aussi. Et non, là, pour moi, quand je lisais ça, je m'inscris le 15 et je peux déposer soit un document écrit le 19 ou sur votre site, jusqu'au 19. Pour moi, c'était ça. On m'a dit ce n'est pas sûr, de contacter monsieur Vézina. Est-ce que vous pouvez peut-être préciser pour pas qu'il y ait des gens qui  
1645 déposent en retard?

**LE PRÉSIDENT :**

1650 Vous avez plusieurs options. Ce qu'on souhaite, comme commissaires, c'est que vous vous inscrivez pour le 15 et que vous déposez le 15 ce que vous avez à nous dire. La raison en est très simple. C'est que, nous, on prend connaissance à l'avance de ce que vous nous dites et, à la séance du 19, quand vous venez, vous présentez les faits saillants de votre présentation mais on est déjà prêts à pouvoir répondre et à poser des questions. On a eu le temps de mijoter ce que vous nous avez apporté et ça nous permet d'apporter des précisions supplémentaires.

1655 Ceci étant dit, si pour une raison ou une autre, vous ne pouvez pas déposer pour le 15, vous avez le droit de juste dire : « Je m'inscris, je vais venir voir les commissaires et je vais partager verbalement ce que j'ai à dire. » Ça, c'est tout à fait acceptable aussi et on réagira sur le vif par rapport à ce que vous nous apportez. Donc, vous avez raison, les deux sont possibles et à vous de décider quelle option est la meilleure pour vous.

1660

**M. FRANÇOIS ARTEAU :**

Est-ce qu'on a aussi l'option de juste déposer sans faire de présentation ici?

1665

**LE PRÉSIDENT :**

Absolument.

1670

**M. FRANÇOIS ARTEAU :**

Là, à ce moment-là, est-ce qu'on aurait jusqu'au 19 pour déposer un document sans présentation?

1675 **LE PRÉSIDENT :**

On va recevoir ce genre de dépôt-là jusqu'au 19, oui. On ne commencera pas à rédiger avant le 19, ça c'est promis.

1680 **M. FRANÇOIS ARTEAU :**

O.K. Merci.

1685 **LE PRÉSIDENT :**

J'espère que c'était clair?

1690 **M. FRANÇOIS ARTEAU :**

Oui.

**LE PRÉSIDENT :**

Merci, c'est une très bonne question.

1695 **M. FRANÇOIS ARTEAU :**

Oui, merci.

1700 **LE PRÉSIDENT :**

Merci à vous. J'inviterais madame Lisa Mintz, s'il vous plaît ?

**Mme LISA MINTZ :**

1705

I'm back again. I'm looking at this new thing here and, some things that I'm finding a little bit upsetting. I have a question: my question is: will trees be cut on the falaise St-Jacques that this part that is be on the north side of the fence that is there, the black fence for the snakes, will trees be cut on that side, is there going to be... is there something about landscaping being done, like... First of all, let's start with: will trees be cut on the north side where the fence is now?

1710

**LE PRÉSIDENT :**

Donc, la question est assez claire : est-ce qu'il y a des coupes d'arbres du côté nord de la clôture de la falaise?

1715

**Mme CLAUDINE DESCHÊNES :**

Bien, il va y avoir la construction ou non du lien Nord-Sud, ou d'un escalier. Dans les exigences qu'on a demandées, c'est que le minimum d'arbres... bien il y aura une sélection, comme je disais, il y a des plantes envahissantes, il y a des arbres aussi qui ne sont pas en très bonne santé ou qui sont sur le bord de tomber, mais disons que c'est sûr qu'il va avoir toute cette analyse-là qui doit être faite. Mais c'est sûr que la construction du lien Nord-Sud va sûrement impacter un peu ce secteur-là.

1720

1725

Mais sinon, pour le reste de la falaise, il n'y a pas une volonté d'aller couper des arbres, à moins que ce soit un entretien pour assurer une certaine sécurité mais il n'y a pas une volonté d'aller couper des arbres pour faire des aménagements. Il n'y a pas d'aménagements qui vont être faits dans la falaise.

1730

**Mme LISA MINTZ :**

O.K. because it does...

1735 **LE PRÉSIDENT :**

So, this is your second question?

1740 **Mme LISA MINTZ :**

Yes, cause it says: *landscape the escarpment to stabilize the soil and improve biodiversity*. And I am wondering what this landscaping entails?

1745 **LE PRÉSIDENT :**

Donc, la question est assez claire : quel est le... dans le document de la Ville...

**Mme CLAUDINE DESCHÊNES :**

1750 Malaka, l'as-tu en français la brochure?

**Mme MALAKA ACKAOUI :**

Oui...

1755

**LE PRÉSIDENT :**

At what page are you?

1760 **Mme LISA MINTZ :**

Page 7, oui. C'est...

**Mme CLAUDINE DESCHÊNES :**

1765

« *aménager la falaise pour stabiliser les sols...* »

**Mme LISA MINTZ :**

1770

Juste en bas de *St-Jacques* escarpment ...

**Mme CLAUDINE DESCHÊNES :**

1775

En contrebas, un peu... non, mais ça c'était... c'est...

**Mme MALAKA ACKAOUI :**

Mais quand on parle d'aménager la falaise dans la phrase... peux-tu la...

1780

**Mme AMÉLIE BILODEAU :**

En français, c'est écrit « *aménager la falaise pour stabiliser les sols...* »

**Mme LISA MINTZ :**

1785

Yes.

**Mme AMÉLIE BILODEAU :**

1790

...*améliorer la biodiversité et protéger la faune.* »

**Mme CLAUDINE DESCHÊNES :**

1795 Bien, l'idée, c'est comme on expliquait tout à l'heure, on va venir peut-être... bien s'il y a beaucoup de...

**Mme AMÉLIE BILODEAU :**

1800 En fait, je vais juste remettre en contexte. Au début, on parle d'un plan de mise en valeur qui avait été présenté en 2014. Donc c'était un plan qui a nourri les réflexions qui nous mènent à ce processus ici. C'est comme pas tant comme une intention ferme, c'était plus au niveau de l'identification de...

**Mme CLAUDINE DESCHÊNES :**

1805 Bien, c'est des orientations qui étaient données pour chacun des morceaux du territoire. Mais pour la falaise, comme je vous expliquais, bien il y a de la plante envahissante, il y a du nerprun, le jour où on vient peut-être... ce sera une décision qui devra être prise, là. Comme je dis, on va devoir faire les analyses et tout. Mais quand on parle d'aménagement, c'est de la stabilisation, donc ça peut être... ça peut être plus de l'ensemencement de sol pour venir stabiliser, des plantations d'arbustes qui vont venir stabiliser. C'est plus des aménagements comme ça. Mais on ne parle pas d'aménagement de paysagement ou quoi que ce soit. Ça va être plus pour...

1815 La végétation est là. C'est le constat des ingénieurs en stabilité, là, la végétation tient le talus. Donc, l'idée c'est de venir bonifier cette végétation-là, mais plus à caractère naturel, bien évidemment.

**LE PRÉSIDENT :**

1820 Merci.

**Mme CLAUDINE DESCHÊNES :**

1825 Est-ce que ça répond?

**LE PRÉSIDENT :**

1830 Thank you. So...

**Mme LISA MINTZ :**

1835 The last time that I was told that they were stabilizing the falaise two hectares of trees were cut in the western edge and a wall was put in there. So, and now there's nothing left of it. So, I am wondering what stabilization means?

**LE PRÉSIDENT :**

1840 Again, this is the kind of information that would be very good to put in your brief. So that we are aware of that and to make sure that, you know, what you wish for the falaise is expressed, because it's a part of the project and it's linked to it, for sure.

**Mme LISA MINTZ :**

1845 That is my concern. It seems to me that the OCPM seems to be about the Turcot yards and the Dalle-Park and the falaise seems to be being left out and there doesn't seem to be any question, and we're not being consulted about it.

**LE PRÉSIDENT :**

1850 The Office received a mandate, and the mandate was about the new park, the North-



South link, and the *entrée de ville*. So, these are the three aspects of the mandate. However, like we've said tonight, and like we've said in citizen scenarios, every one talk about accessibility...

1855

**Mme LISA MINTZ :**

Yes.

1860

**LE PRÉSIDENT :**

...so, and again, we invite you to come and talk to us about how you see this accessibility, on the 19<sup>th</sup>, and we are going to go from there.

1865

**Mme LISA MINTZ :**

Can I ask one more question? Very short.

1870

**LE PRÉSIDENT :**

Very quick, it's the last one because we have...

**Mme LISA MINTZ :**

1875

Why is the falaise not part of the mandate for this project?

**LE PRÉSIDENT :**

1880

Pourquoi la falaise ne fait pas partie du mandat du projet?

**Mme CLAUDINE DESCHÊNES :**

1885 C'est dur de répondre. Mais je dirais, qu'un premier temps, on avait besoin... on avait besoin d'un intrant de la population par rapport à des actions qu'on doit prendre plus à court terme, moyen terme. Donc, le lien Nord-Sud, si la population le veut – donc, on vous... c'était important de faire une consultation publique là-dessus, parce qu'il y a des impacts, peut-être, le projet Turcot est en chantier en ce moment, donc, s'il y a des ajustements à faire, il faut... c'est, il y a un momentum, c'est maintenant qu'il faut le faire. Donc, il y avait une urgence par rapport à ça.

1890 Au niveau de la cour Turcot, bien c'est des terrains qui appartiennent au ministère des Transports. Donc, on doit aussi regarder l'acquisition ou tous les modes possibles pour pouvoir acquérir ces terrains-là s'il y a une volonté d'en faire un parc. S'il n'y a pas une volonté d'en faire un parc, ben, on laissera au ministère les terrains ou tout ça. Donc, c'est plus par rapport à ça.

1895 Il y a des décisions à court terme plus à prendre à ce niveau-là. Au niveau de la falaise, mais c'est déjà un espace qui est protégé. Ben, il y a une... c'est ça.

1900 Le Schéma d'aménagement indique qu'il y a rien qui peut se faire parce que c'est des secteurs à forme pente, puis c'est un terrain qui appartient déjà en grande majorité à la Ville de Montréal. Donc, pour l'instant, à... je dirais à court terme, on va mettre nos énergies là. Mais c'est sûr que la vision c'est toujours de pouvoir donner un statut à cet espace-là, et de l'inclure dans un grand parc, ce serait une bonne solution pour lui donner un statut. Mais toutes les réflexions sur comment le... comme monsieur Asselin disait, c'est une friche là, c'était un talus, c'est des terrains qui ont été mis là avec la construction de Décarie. Donc, c'est quelque chose

1905 qui s'est créé comme ça, mais là, il va falloir regarder dans quel état c'est, ce terrain-là. Mais pour l'instant, ce n'est pas comme le travail qu'on a à court terme, mais les validations qu'on voulait avoir à court terme. Je dirais... je répondrais comme ça.

**LE PRÉSIDENT :**

1910  
Merci.

**Mme LISA MINTZ :**

Merci.

1915

**LE PRÉSIDENT :**

Thank you very much. Il reste deux personnes sur la liste. Je vous annonce que le registre est maintenant officiellement fermé. Bien, c'est-à-dire, le registre est fermé là, vous ne pouvez plus vous inscrire. Ceux qui se sont inscrits, inquiétez-vous pas. Donc là, le registre est fermé et donc on aura trois autres intervenants.

1920

J'inviterais d'abord madame Louise Chênevert, s'il vous plaît?

1925

**Mme LOUISE CHÊNEVERT :**

Bonsoir!

**LE PRÉSIDENT :**

1930

Bonsoir!

**Mme LOUISE CHÊNEVERT :**

1935

J'ai trois questions.

**LE PRÉSIDENT :**

Allons-y en ordre.

1940

**Mme LOUISE CHÊNEVERT :**

1945 Deux côté technique sur ça et ensuite une question plus personnelle. Premièrement, vous avez répondu à monsieur Hossein Pourshafiey, comme vous avez fait les consultations publiques pour Saint-Raymond, que vous n'êtes pas dans la mesure de prendre les décisions vous-mêmes, vous recueillez les informations du public, puis vous les donnez aux personnes qui prennent les décisions. Alors, à qui vous allez donner toutes les informations? Qui va prendre les décisions de cette consultation?

1950 **LE PRÉSIDENT :**

1955 C'est une très bonne question. Comme j'ai dit en ouverture de séance ce soir, on a reçu notre mandat du comité exécutif de la Ville de Montréal et c'est la présidente de l'Office qui va déposer le rapport de notre consultation au comité exécutif et ce rapport-là sera rendu public dans quelques semaines suivant ce dépôt. Compte tenu que c'est le conseil municipal qui va prendre la décision, qui va voter sur le projet quand il va être établi, c'est la procédure habituelle de l'Office de consultation publique.

1960 **Mme LOUISE CHÊNEVERT :**

Mais c'est qui le comité exécutif?

**LE PRÉSIDENT :**

1965 C'est la Ville de Montréal.

**Mme LOUISE CHÊNEVERT :**

1970 Oui, mais je sais.

**LE PRÉSIDENT :**

1975

Ce sont les élus de la Ville de Montréal, donc la mairesse, madame Valérie Plante, est la présidente et elle a le comité exécutif qu'elle a nommé qui prend les décisions par rapport à ça. C'est eux qui ont donné le mandat et c'est le conseil municipal dans son ensemble qui va voter sur le projet du parc quand les décideurs vont avoir quelque chose à déposer au conseil municipal.

**Mme LOUISE CHÊNEVERT :**

1980

O.K. La carte qui est là pour le cyclable, vous avez des réseaux jaunes qui sont prévus ou possibles. C'est qui qui choisit les tracés?

**LE PRÉSIDENT :**

1985

Je vous signale que ça, ça fait partie de la présentation que la Ville de Montréal nous a faite ce soir. Cette carte-là est sur le site internet et donc cette information est là. Et donc là, on va poser la question quelle est la différence entre les pistes vertes et les pistes jaunes sur cette carte qui a été déposée ce soir.

1990

**Mme CLAUDINE DESCHÊNES :**

1995

Les pistes en vert, c'est les pistes existantes, les pistes jaunes, c'est les pistes qui ont été planifiées par le Service des infrastructures, de la voirie et des transports, une équipe de transport actif qui travaille à la planification et à la réalisation des pistes cyclables de Montréal. Donc, comme je disais tout à l'heure, ils regardent c'est quoi le meilleur chemin pour offrir des parcours sécuritaires pour les cyclistes.

2000

**Mme LOUISE CHÊNEVERT :**

On a dit que sur Montréal-Ouest, ça passe sur les chemins de fer. Ici, ça monte probablement Westminster, puis ça tourne à gauche à l'ouest.

2005

**LE PRÉSIDENT :**

Donc, vous dites qu'une des pistes, une des pistes jaunes ou une piste verte?

2010

**Mme LOUISE CHÊNEVERT :**

Une jaune. Veux-tu que je la montre sur la carte?

2015

**Mme CLAUDINE DESCHÊNES :**

Oui. On va aller voir la légende. Je vais aller voir la légende, j'y arrive. Sinon, je peux poser la question au Service de voirie et transports.

2020

**LE PRÉSIDENT :**

Donc, est-ce que vous pouvez vous informer par rapport à ce tronçon-là?

2025

**Mme AMÉLIE BILODEAU :**

On veut savoir la nature de ce lien-là?

**LE PRÉSIDENT :**

Oui, qui est projeté. Parce que ce que madame dit, c'est que c'est sur un chemin de fer.

**Mme LOUISE CHÊNEVERT :**

2030

Westminster passe sur un aqueduc, puis il y a pas moyen de descendre en bas. Alors je ne vois pas...

**LE PRÉSIDENT :**

2035

On va avoir la précision de la Ville, pas ce soir, mais elle va regarder et...

**Mme CLAUDINE DESCHÊNES :**

2040

C'est marqué : « *projeté – annulé* ».

**Mme LOUISE CHÊNEVERT :**

2045

Annulé? O.K.

**LE PRÉSIDENT :**

Là, madame la commissaire aurait une question.

2050

**Mme MARIE CLAUDE MASSICOTTE :**

En ce qui concerne « projeté », c'est pour quand? Est-ce que vous avez une échéance?

**Mme CLAUDINE DESCHÊNES :**

2055

Je vais vous revenir.

**LE PRÉSIDENT :**

2060           Merci. Votre deuxième question ou troisième?

**Mme LOUISE CHÊNEVERT :**

2065           O.K. Bien, c'est une question que j'ai demandée la dernière fois mais je vais la redemander. Après que le comité exécutif regarde tout qu'est-ce qui a été dit, est-ce qu'il va y avoir une compétition de design? Et, si oui, dans quel délai?

**LE PRÉSIDENT :**

2070           Est-ce que vous pouvez nous parler des étapes que vous entrevoyez par rapport à l'avenir et aux étapes importantes du projet?

**Mme CLAUDINE DESCHÊNES :**

2075           Bien, ça s'inscrit comme un grand projet à la Ville de Montréal. Il y a plusieurs étapes, il y a des jalons à franchir. Là, on est en phase démarrage. Donc, là, ce qu'on doit faire, c'est évaluer les options et faire des études de faisabilité pour voir c'est quoi les possibilités et les options, et donc, évaluer la faisabilité, et obtenir une estimation de coût de classe B, donc avec un certain pourcentage de marge d'erreur, admettons. Par la suite, bien là, on présente ce dossier-là au  
2080           comité exécutif pour obtenir un *Go/No Go*, peut-être qu'ils vont nous refaire travailler mais c'est au niveau des élus qu'il y aura cette validation-là.

**LE PRÉSIDENT :**

2085           Est-ce que vous pouvez nous préciser un peu en termes d'échéancier, qu'est-ce que vous voyez en termes de temps?



**Mme CLAUDINE DESCHÊNES :**

2090 Pour l'instant, quand on a présenté, donc c'était plus automne 2019 où on était... Par  
rapport au plan de travail qui avait été fait à ce moment-là, qui avait été présenté. C'était  
automne 2019 où on devait repasser pour avoir un *Go/No Go* pour pouvoir passer à la prochaine  
étape. Après, bien dans l'étude de faisabilité, évidemment, le lien Nord-Sud y est, puis le lien  
2095 Nord-Sud, bien, il y a aussi le ministère des Transports qui est impliqué, puis le CN. Donc, après,  
il faudra voir si ça, ça a un impact sur cet échéancier-là. Pour l'instant, je ne suis pas capable de  
vous le dire mais au niveau du parc, c'est la partie qu'on maîtrise le plus. Ça, c'est sûr qu'on  
poursuit les discussions.

Aussi, comme je vous disais, l'aménagement va aussi en lien avec la question, donc  
2100 c'est toutes les discussions sur la question du terrain avec le ministère. Donc, ça aussi, c'est  
d'autres discussions qui ont lieu. Mais par rapport à... C'est ça, on est tributaire un peu de ces  
partenaires-là, mais disons que l'objectif, ça serait d'aller assez rapidement. Puis, comme  
j'expliquais aussi la dernière fois, dans l'échéancier, il y a d'autres travaux qui vont se faire dans  
le secteur. La rue Notre-Dame va être réaménagée, ça c'est plus 2022, donc après avoir  
2105 comment le projet peut se déposer, peut se réaliser en phases par rapport à l'échéancier des  
autres travaux, il y a des bassins de rétention du terrain à faire, donc toutes ces choses-là, il va  
falloir coordonner ça. Voilà.

**Mme LOUISE CHÊNEVERT :**

2110  
Merci beaucoup.

**LE PRÉSIDENT :**

2115  
Merci. Merci beaucoup. J'inviterais monsieur Mathieu Poulin, s'il vous plaît.

**M. MATHIEU POULIN :**

Bonsoir!

2120

**LE PRÉSIDENT :**

Bonsoir!

2125

**M. MATHIEU POULIN :**

Ma première question, c'est au niveau du lien Nord-Sud. Évidemment, il va y avoir un dénivelé entre le haut de la falaise puis ça va venir, j'imagine, peut-être s'appuyer au milieu de l'autoroute, puis ensuite, sur le talus, si je ne me trompe pas. Ça va être quoi la hauteur à peu près estimée par rapport à l'autoroute, au niveau du centre ou au niveau du talus? Est-ce que c'est une information qui est...

2130

**LE PRÉSIDENT :**

Donc, la hauteur...

2135

**M. MATHIEU POULIN :**

Du lien Nord-Sud par rapport, par exemple, au centre de l'emprise de l'autoroute. Ou juste la hauteur du talus par rapport à l'autoroute.

2140

**LE PRÉSIDENT :**

Ça va.

2145

**Mme CLAUDINE DESCHÊNES :**

2150 On sait qu'on a des dégagements à respecter, je répondrais plus de cette manière-là. Donc, au niveau de l'autoroute, on a un 5.3, de mémoire, ou 5.8 mètres à respecter. Donc, ça ne peut pas descendre en bas de ça. C'est sûr qu'on peut être plus haut. Au niveau des voies ferrées, c'est 7.8 mètres ou je ne me souviens plus exactement, mais ça, c'est comme le minimum qu'on peut avoir. Mais l'idée, le type de faisabilité qui va regarder comment on peut articuler ça, mais c'est sûr que de passer du haut de la falaise vers le parc, on...

2155 **M. MATHIEU POULIN :**

Mais, ma question, c'était plus le talus par rapport au niveau de l'autoroute.

**Mme CLAUDINE DESCHÊNES :**

2160 La butte qui est...

**M. MATHIEU POULIN :**

2165 Qui est au sud.

**LE PRÉSIDENT :**

2170 Le tampon entre l'autoroute et le parc?

**M. MATHIEU POULIN :**

Bien, on le voit sur l'image, oui, justement ça. Par rapport au niveau de l'autoroute.

2175 **Mme CLAUDINE DESCHÊNES :**

Ça c'est fait par le ministère des Transports. Pour l'instant, ce qui est dans le contrat, c'est 5 mètres.

2180 **M. MATHIEU POULIN :**

O.K.

**LE PRÉSIDENT :**

2185

Puis, on a demandé aussi au ministère des précisions par rapport à ça et par rapport à l'étude de faisabilité et on espère pouvoir les recevoir pour la suite des choses aussi.

**M. MATHIEU POULIN :**

2190

O.K. Ma deuxième question, c'est évidemment pas mal au centre de tout ce projet vert là, il y a l'autoroute qui passe, puis au centre justement de l'autoroute, il y aura un corridor de transport collectif, un corridor pour autobus. Je me demandais s'il y avait un obstacle physique ou administratif qui empêcherait, par exemple, d'avoir un arrêt d'autobus là qui donnerait accès au parc?

2195

**LE PRÉSIDENT :**

Bonne question, c'est clair.

2200

**Mme CLAUDINE DESCHÊNES :**

On a déjà posé cette question-là au ministère. Ça fera partie de l'étude de faisabilité évidemment parce que ça sera un partenaire qui sera là. Parce qu'à l'époque, quand la Dalle-Parc était proposée, c'était une gare qui était là.

2205

**M. MATHIEU POULIN :**

Oui.

2210 **Mme CLAUDINE DESCHÊNES :**

Puis, il y avait un arrêt. Puis, justement, la Dalle-Parc permettait de franchir...

2215 **M. MATHIEU POULIN :**

Donc, c'est possible. C'est à l'étude.

**Mme CLAUDINE DESCHÊNES :**

2220 On avait déjà posé la question au ministère. Donc, avec l'étude de faisabilité du lien Nord-Sud, ça va être quelque chose qui va être regardé.

**M. MATHIEU POULIN :**

2225 O.K. Merci.

**LE PRÉSIDENT :**

Merci.

2230

**Mme MARIE CLAUDE MASSICOTTE :**

Quelle sera l'échéance pour l'étude de faisabilité? Quand est-ce qu'elle va débiter, selon vous? Ou se terminer?

2235

**Mme CLAUDINE DESCHÊNES :**

2240                   Donc, c'est une étude qui doit durer normalement quatre mois. C'est sûr que là, il y a tout... Là, elle devrait débiter cet automne. L'idée, c'est de pouvoir aller visiter le site aussi avant qu'il y ait de la neige, puis il y a tout aussi la connaissance... de bonifier la connaissance du territoire, donc au niveau de la capacité portante des sols, de prendre tous ces éléments en considération, tous les éléments plus d'ordre technique. Puis, après, bien avec le dépôt du rapport, ça va être aussi de prendre tout l'intrant de quel est l'usage plus de ce lien-là, puis par la suite, donc ça veut dire fin janvier, puis à partir de là, il restera trois mois ou quatre mois... trois  
2245                   mois et demi de travail à la firme pour finaliser l'étude de faisabilité. Mais, pour l'instant, le plan de travail qui a été déposé, c'était donc une étude de faisabilité sur quatre mois.

**Mme MARIE CLAUDE MASSICOTTE :**

2250                   O.K. Mais comme vous me parlez, c'est à peu près jusqu'au printemps 2019?

**Mme CLAUDINE DESCHÊNES :**

2255                   Oui, oui.

**Mme MARIE CLAUDE MASSICOTTE :**

                      Pour la finalité. O.K.

2260                   **Mme CLAUDINE DESCHÊNES :**

                      Si ça se passe comme on le souhaite.

**LE PRÉSIDENT :**

2265

Est-ce que ça va être possible d'avoir l'appel d'offres de cette étude-là?

**Mme CLAUDINE DESCHÊNES :**

2270

La question avait été posée la dernière fois, puis on a mis les éléments qui étaient pertinents. On a déposé ça et normalement, j'ai vu que c'était déjà sur le site de l'OCPM. Toutes les étapes qui étaient expliquées.

**LE PRÉSIDENT :**

2275

Mais ce n'est pas l'appel d'offres.

**Mme CLAUDINE DESCHÊNES :**

2280

Non. Mais c'est les exigences qui étaient demandées à la firme, en fait, qu'on a mises, qu'on a déposées.

**LE PRÉSIDENT :**

2285

Donc, notre dernier intervenant ce soir, monsieur Hossein Pourshafiey.

**M. HOSSEIN POURSHAFIEY :**

2290

Thank you again, especially for your patience. One of my question almost answered, and that was regarding that if it's going to be a public competition design, especially because of the Dalle-Park which is going to be monumental bridge, you know, a signature bridge entrance, the entrance of the Montreal. And, if there is going to be any budget for that, if you are going to have that competition design?

2295 **LE PRÉSIDENT :**

La question c'est : est-ce qu'il va y avoir un appel d'offres international, une fois qu'on a décidé des modalités?

2300 **Mme CLAUDINE DESCHÊNES :**

2305 Bien, c'est sûr que, comme je l'expliquais tout à l'heure, c'est ça, je n'ai pas fini de bien répondre à la question, mais on fait l'étude de faisabilité, puis après on va déposer cette étude-là pour avoir une orientation. Une des orientations qu'on veut aller chercher, c'est comment vous voulez procéder par la suite : est-ce que c'est un concours d'aménagement juste sur le lien Nord-Sud? Est-ce que c'est un concours d'aménagement plus global qui inclut le parc? Il y a toutes ces questions-là évidemment qu'on va devoir se poser. Bien sûr, ça va être quand l'étude de faisabilité va avoir été finalisée. Puis c'est les élus qui vont...

2310 **M. HOSSEIN POURSHAFIEY :**

So that's the...

2315 **LE PRÉSIDENT :**

It might be part of the next steps, it's to be determined.

2320 **M. HOSSEIN POURSHAFIEY :**

2325 O.K. Because, at the workshops, the thing that I see, they placed some samples of those bridges, we have International Award winning bridge in Teheran called Nature Bridge. And Mr. Denis Coderre had visited personally that bridge and then he came back, he passed the motion and unanimously they had voted to demand the MTQ to restate that project, the Dalle-Park project. And I don't see that. And that is a very young lady that had designed that bridge. And as a matter of fact, she lives in Canada at the moment, in Vancouver.



**LE PRÉSIDENT :**

This is the kind of contribution that we would love to hear at...

2330 **M. HOSSEIN POURSHAFIEY :**

Exactly, because we have a lot, we have, you know, 3 000 years of the park, which is called Persian Garden that, if you look, they make a replica of it in Germany to educate people. Those samples that I saw in that workshop, I didn't see any sample of aboriginal people. We are living in a country of multiculturalism, there is no sign of any element of those multiculturalism in these parks. The park has to be more educational too, you know, because not only use it, how to protect it too. We have to educate people too. And some kind of place that educates people before entering the park should be there too.

2340 **LE PRÉSIDENT :**

I appreciate your comment. I just like to point out that in the citizen workshops, many of them made reference to first nation's contribution to the park. So, again, I invite you to come and share with us your vision and what needs to be done in the space so that it's a winning project for everyone.

2345

**M. HOSSEIN POURSHAFIEY :**

Thank you very much.

2350

**LE PRÉSIDENT :**

Alors, merci beaucoup. D'abord, merci à vous tous d'être encore là et pour votre participation qui a été respectueuse et polie. On l'apprécie beaucoup. Ceci met fin à cette étape

2355

de consultation et au nom de mes collègues, nous vous encourageons encore une fois fortement, non seulement à continuer à participer, mais aussi de faire connaître tous les outils qui sont disponibles afin de faire valoir votre point de vue. On est convaincu que ça va permettre d'enrichir les processus décisionnels de la Ville de Montréal à l'égard de ce projet.

2360

Donc, s'il vous plaît, inscrivez-vous en grand nombre afin de déposer un mémoire, oralement ou par écrit, pour nous faire part de votre opinion. Et, comme on l'a dit, on a jusqu'au 15 novembre pour s'inscrire, mais jusqu'au 19 pour déposer un avis, si vous n'avez pas l'intention de venir nous rencontrer.

2365

N'oubliez pas de répondre au questionnaire qui est en ligne de l'Office ou encore de participer aux opinions en ligne, les minimémoires qui sont actuellement sur le site de l'Office.

2370

Je vous rappelle qu'une fois que toutes les étapes de consultation vont être terminées, la commission va analyser les mémoires, l'ensemble des interventions et les contributions et avec tout ce corpus-là, va rédiger son rapport. Celui-ci, comme je l'ai dit, mais je le répète, le rapport va être remis à la présidente de l'Office qui elle-même va le faire parvenir aux élus municipaux. Le rapport sera ensuite rendu public au maximum quinze jours plus tard et les décisions à prendre par la suite le seront par les élus.

2375

La documentation relative au projet demeure toujours accessible sur le site internet de l'Office et on nous en a promis d'autres qui vont être téléchargés dès qu'on les a en main. Et, aussi, la webdiffusion et les transcriptions de notre soirée de ce soir vont aussi être téléchargées. Donc, vous allez avoir l'occasion de revoir ou de relire ce qui a été dit ce soir.

2380

Donc, le temps pour les mercis. Un grand merci à mes collègues commissaires et à nos panelistes pour la présentation et pour toutes les réponses que vous nous avez données. J'en profite aussi pour remercier sincèrement les 67 participants qui sont venus aux ateliers créatifs. Tout un succès!

2385

Merci aussi beaucoup à tout le personnel et l'équipe de l'Office pour avoir si bien organisé notre séance, de même que l'équipe technique. Nous remercions aussi l'Église unitarienne pour son accueil chaleureux ce soir. Sans tout ce beau monde-là, on n'y serait pas arrivé, c'est absolument certain.

2390

Pour finir, merci encore à vous tous pour votre participation et pour votre écoute, ce soir. Que ce soit avec nous ici ou à distance sur vos écrans. Au plaisir de vous revoir le 19 novembre prochain. Bonne fin de soirée!

2395

### **AJOURNEMENT**

\* \* \* \* \*

2400

Je, soussignée, **LOUISE PHILIBERT**, sténographe officielle, certifie sous mon serment d'office que les pages ci-dessus sont et contiennent la transcription exacte et fidèle des notes sténographiques prises au moyen du sténomasque, le tout conformément à la loi.

Et, j'ai signé :

2405

\_\_\_\_\_  
**LOUISE PHILIBERT, s.o.**